



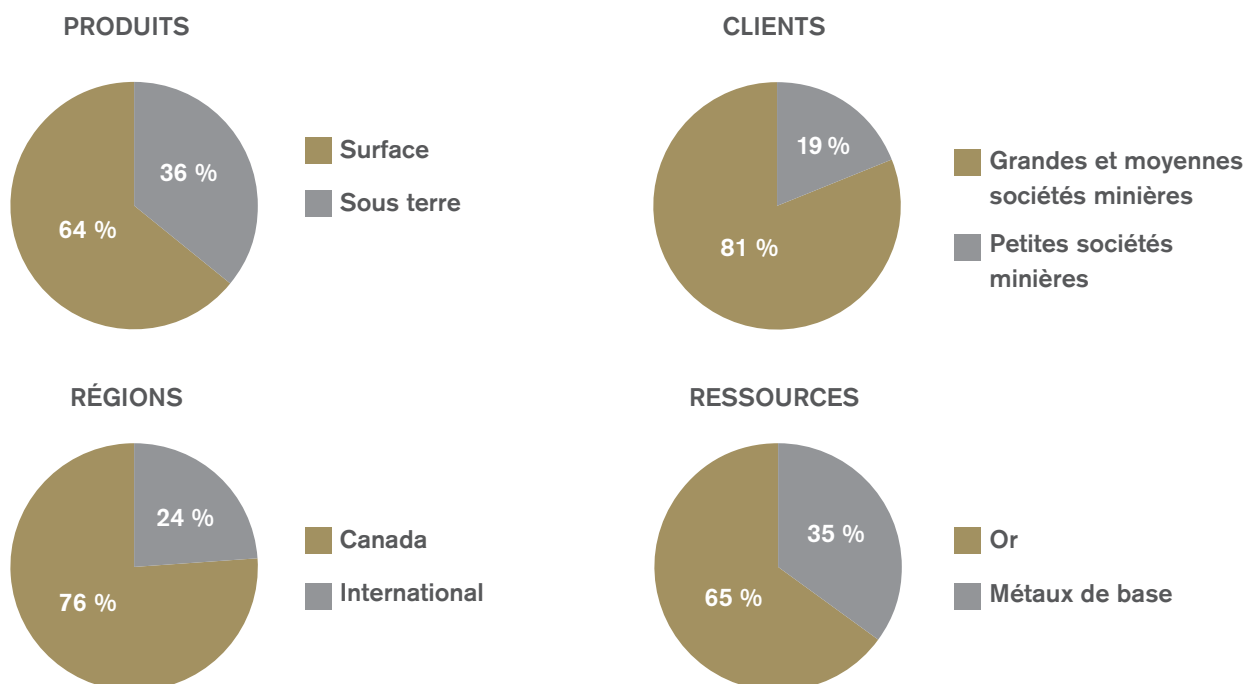


## PROFIL

Ayant son siège social à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international par ses 212 appareils de forage et environ 1 300 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration minière, du développement et de la production. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement ainsi qu'à des agences gouvernementales.



## PART DE MARCHÉ (EN POURCENTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES<sup>1</sup>)



1. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

## À nos actionnaires,

Au nom du conseil d'administration, la direction et de notre équipe d'environ 1 300 personnes au Canada et à l'international, nous sommes heureux de présenter notre rapport annuel pour l'exercice 2023.

Nous avons amélioré notre performance financière au cours de l'exercice 2023, alors qu'une forte demande des clients au Canada a entraîné une augmentation des activités de forage spécialisé et une amélioration des prix des contrats par rapport à l'exercice précédent. Nous avons généré un chiffre d'affaires record de 201,0 M\$ au cours de l'exercice 2023, malgré une réduction temporaire, mais importante, des activités de forage au Canada au cours de notre quatrième trimestre, attribuable aux importants feux de forêt et à la décision de certains clients de suspendre temporairement ou de réduire les activités de forage sur d'autres projets.

Heureusement, nous avons commencé à redémarrer les projets qui ont été suspendus en raison des feux de forêt au début de juillet. Nous prévoyons reprendre les opérations sur tous nos projets dans lesquels les activités de forage ont été suspendues ou réduites en raison des décisions des clients d'ici janvier 2024. L'un de ces projets, qui est avec un client important, a déjà repris à la mi-août.

Nos résultats du quatrième trimestre ont également été affectés par de frais de restructuration non récurrent et sans effet sur la trésorerie de 4,2 M\$ liée à notre décision de mettre fin aux activités de forage au Burkina Faso et de quitter le pays. Les frais de restructuration consistent en une dépréciation visant à réduire les stocks à leur valeur de réalisation nette. Notre décision de quitter le Burkina Faso est basée sur notre évaluation des investissements supplémentaires importants nécessaires pour générer un retour sur investissement acceptable, combinés aux risques associés aux préoccupations sécuritaires persistantes dans le pays. Nous prévoyons terminer notre programme de forage au Burkina Faso au cours du deuxième trimestre de l'exercice en cours.

Malgré l'incidence de la perte de revenus au quatrième trimestre, notre BAIIA ajusté, excluant la dépréciation non récurrente de 4,2 M\$ des stocks provenant de la restructuration, a augmenté considérablement pour atteindre 19,1 M\$ au cours de l'exercice 2023, comparativement à un BAIIA de 10,0 M\$ au cours de l'exercice 2022.

Notre perte nette au cours de l'exercice 2023 s'est établie à 0,7 M\$, ou 0,02 \$ par action, comparativement à une perte nette de 6,6 M\$, ou 0,18 \$ par action, au cours de l'exercice 2022. Cette amélioration est principalement attribuable à une proportion plus élevée des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix et le contrôle des coûts au Canada et à un gain de change de 1,9 M\$, partiellement contrebalancés par la dépréciation de 4,2 M\$ des stocks provenant de la restructuration, une augmentation de 1,1 M\$ des charges d'intérêts et la réduction des activités de forage au Canada au cours du quatrième trimestre.

À la fin de l'exercice, notre fonds de roulement s'élevait à 50,4 M\$, comparativement à 53,4 M\$ à la fin de l'exercice 2022. Bien que notre fonds de roulement ait diminué d'une année l'autre, nous avons renforcé notre bilan en remboursant un montant net de 4,4 M\$ de notre dette à long terme et de nos obligations locatives au cours de l'exercice.

Nous sommes satisfaits de notre performance globale au cours de l'exercice 2023. Malheureusement, la forte demande continue de nos clients tout au long de l'année a été affectée négativement à la fin de notre quatrième trimestre par la suspension temporaire des activités de forage au Canada. Malgré ces défis, nous restons optimistes quant à nos perspectives d'affaires à long terme. La demande des clients au Canada demeure forte, particulièrement de la part des grandes et moyennes sociétés minières bien financées. Nous connaissons également une croissance de nos activités de forage au Chili.

Les facteurs économiques fondamentaux qui soutiennent notre secteur économique sont solides. Les prix de l'or demeurent à des niveaux historiquement élevés, ce qui permet aux producteurs d'or de générer de fortes marges, et de nombreux producteurs établis se concentrent sur les dépenses d'exploration et de développement pour remplacer leurs réserves. De plus, lorsque les conditions de crédit s'amélioreront, nous nous attendons à ce

que les petites sociétés d'exploration soient plus actives avec leurs programmes de forage. Par conséquent, nous sommes convaincus que les niveaux élevés de dépenses d'exploration et de mise en valeur des minéraux seront maintenus dans cette industrie dans un avenir prévisible. Nous continuons de générer environ les deux tiers de nos revenus à partir de projets liés à l'or, ce qui nous expose favorablement à ce secteur.

Les prix du cuivre sont également restés à des niveaux élevés au cours des 12 derniers mois, malgré la hausse des taux d'intérêt et l'incertitude économique. Le cuivre est nécessaire à l'électrification en cours de l'économie mondiale ce qui devrait stimuler la demande pendant de nombreuses années à venir. Un marché du cuivre sain est positif pour nos activités au Chili.

Pour ce qui est de l'avenir, nous restons concentrés sur notre **plan en cinq points**, qui consiste à :

1. Se concentrer principalement sur les opérations de forage aurifère au Canada;
2. Prioriser les contrats de forage spécialisés à plus long terme avec les clients majeurs et intermédiaires;
3. Rechercher des contrats à l'international dans des juridictions stables qui offrent des rendements attrayants;
4. Continuer à investir dans la formation des foreurs et la technologie de forage informatisé; et
5. Bâtir une structure de leadership axée sur le travail d'équipe qui favorise la collaboration et la responsabilité personnelle.

En poursuivant l'exécution de notre plan, nous croyons que nous pouvons générer une croissance rentable et créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires.

En terminant, nous exprimons notre reconnaissance à tout notre personnel, à notre équipe de direction et à notre conseil d'administration pour leur engagement continu envers le succès d'Orbit Garant. Et à nos autres actionnaires, nous vous remercions de votre soutien continu.

Sincèrement,

Jean-Yves Laliberté  
Président

Pierre Alexandre  
Président et chef de la direction



# **Rapport de Gestion et États Financiers Consolidés**

**QUATRIÈME TRIMESTRE ET EXERCICE 2023**

**LE 19 SEPTEMBRE 2023**

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités pour les exercices clos le 30 juin 2023 (l'« exercice 2023 ») et le 30 juin 2022 (l'« exercice 2022 ») et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les états financiers consolidés audités de la Société ainsi que les notes y afférentes pour l'exercice 2023 « les états financiers » ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 19 septembre 2023. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement le climat économique mondial en ce qui a trait à l'industrie minière, à l'environnement économique canadien, à la capacité de la Société d'attirer et de fidéliser des clients et à gérer ses actifs et ses coûts d'exploitation; la situation politique dans certaines juridictions dans lesquelles la Société opère, l'environnement opérationnel dans lequel la Société opère.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de

gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 19 septembre 2023 figurant sur SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2023

- Les produits se sont établis à 201,0 M\$, une hausse de 2,8 %, comparativement à 195,5 M\$ au cours de l'exercice 2022.
- La marge brute a augmenté à 9,1 %, comparativement à 7,0 % au cours de l'exercice 2022.
- La marge brute ajustée<sup>1)</sup> a augmenté à 16,2 %, comparativement à 12,2 % au cours de l'exercice 2022.
- Une dépréciation des stocks de 4,2 M\$ due à la restructuration au Burkina Faso, non récurrente et sans effet sur la trésorerie a été comptabilisée.
- Le BAIIA<sup>2)</sup> ajusté s'est établi à 19,1 M\$, comparativement à 10,0 M\$ au cours de l'exercice 2022.
- Une perte nette de 0,7 M\$ a été inscrite, comparativement à une perte nette de 6,6 M\$ au cours de l'exercice 2022.

1) Reflète la marge brute, à l'exclusion des amortissements et de la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. Voir « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

2) Bénéfice ajusté, avant intérêts, impôts et amortissements, excluant la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

## APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX : OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 212 appareils de forage et approximativement 1 300 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses activités commerciales canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca (Nevada), aux États-Unis; à Santiago au Chili; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; afin de soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication intégrées verticalement. L'entreprise fabrique des appareils de forage sur mesure et de l'équipement auxiliaire pour son propre usage et fabrique également des appareils de forage conventionnels pour des clients tiers à partir de ses installations de Val-d'Or, au Québec. Orbit Garant se concentre sur le « forage spécialisé », qui fait référence aux projets de forage qui se trouvent dans des endroits éloignés ou, de l'avis de la direction, en raison de la portée, de la complexité ou de la nature technique des travaux, ne peuvent pas être entrepris par de plus petites sociétés de forage conventionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International (incluant le forage en surface et le forage souterrain).

Au cours de l'exercice 2023 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 41 % du total des produits de la Société, comparativement à 33 % au cours de l'exercice 2022.
- Environ 65 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 35 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 64 % et 36 % des produits de la Société.
- Environ 81 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, en comparaison de 70 % au cours de l'exercice 2023. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 76 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 24 % ont été générés par des contrats de forage à l'international comparativement à 74 % et 26 % respectivement au cours de l'exercice 2022.

## STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir un chef de file canadien dans le domaine du forage de minerai au Canada en saisissant les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production.

La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation et d'exploration minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.



## APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières pour les services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) des métaux, et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des juniors) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

### Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 1 930 \$ US l'once, ce qui représente une hausse d'environ 15 % comparativement à il y a un an et une augmentation d'environ 62 % par rapport à son creux de cinq ans à la fin de 2018. Au cours du mois d'août 2020, le prix au comptant de l'or s'est négocié à des niveaux presque records supérieurs à 2 075 \$ US l'once.

### Métaux de base

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

Le prix au comptant du cuivre et du plomb sont actuellement supérieurs à ceux d'il y a 12 mois et les prix au comptant de l'aluminium du nickel et du zinc sont moins élevés. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 3,52 \$ US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport, il était d'environ 3,75 \$ US la livre, soit une hausse d'environ 7 %. Le prix au comptant du cuivre, qui a atteint un creux d'environ 2,10 \$ US la livre en mars 2020, se situe actuellement au-dessus du point médian de sa fourchette de prix sur cinq ans. Le prix au comptant du plomb se situe également au-dessus du point médian de sa fourchette de prix de cinq ans, tandis que les prix au comptant de l'aluminium, du nickel et du zinc sont inférieurs aux points médians de leurs fourchettes de prix respectives sur cinq ans.

### Minerai de fer

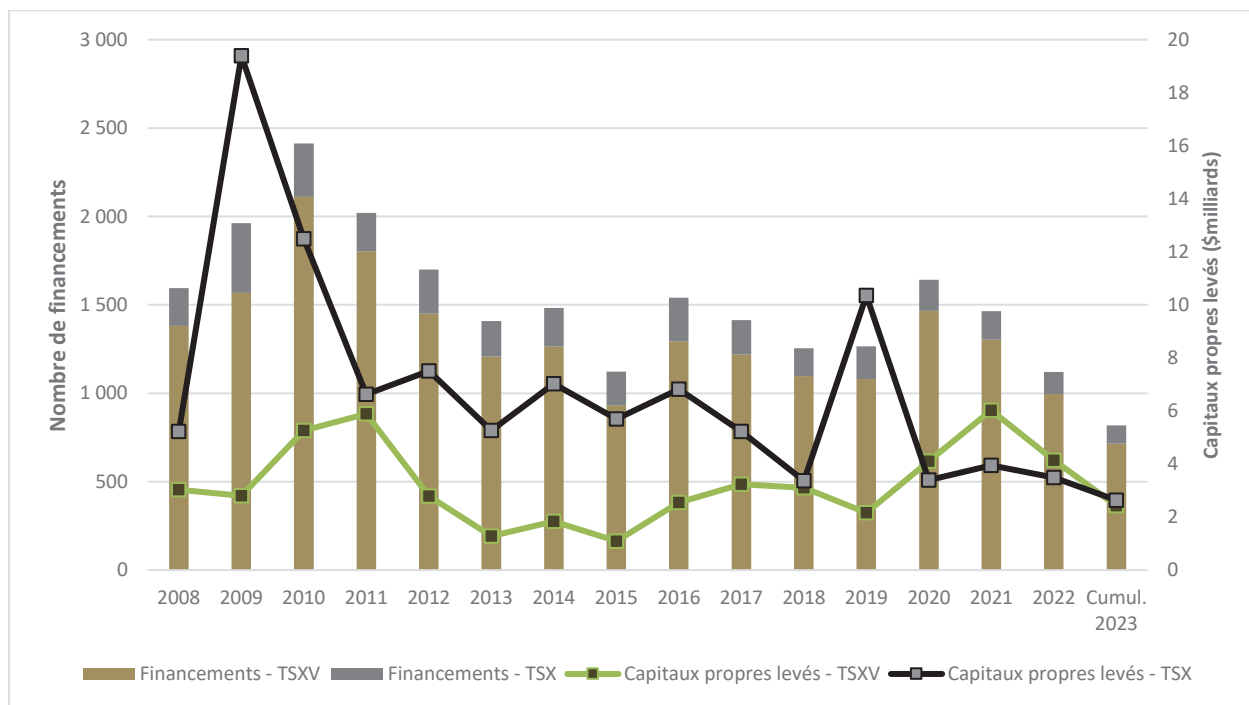
Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de

fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 125 \$ US la tonne, comparativement à environ 100 \$ US la tonne il y a un an. En mai 2021, le prix au comptant du minerai de fer a atteint un niveau record d'environ 233 \$ US la tonne.

### Intervenants du marché

Au cours des 12 derniers mois, les prix de l'or et des métaux de base ont été relativement favorables pour les sociétés minières qui cherchent à mobiliser des capitaux pour financer des activités d'exploration ou de développement. L'activité de financement minier au cours des huit premiers mois de 2023 a été supérieure aux niveaux comparables de 2022, mais inférieure aux niveaux comparables en 2021.

**Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 au 31 août 2023)**



Les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont réalisé 818 financements et levé 5,1 milliards de dollars de capitaux propres au cours des huit premiers mois de 2023, selon TMX Group. En comparaison, ils ont complété 753 financements et levé 4,8 milliards de dollars de capitaux propres au cours des huit premiers mois de 2022. Au cours de la période correspondante de 2021, ils ont complété 1 018 financements et levé 7,3 milliards de dollars de capitaux propres.

Selon S&P Capital IQ Metals and Mining Research, les résultats de forage de 256 projets ont été rapportés en juin 2023, comparativement à 332 projets en mai 2023 et 285 projets en avril 2023. Le nombre total de trous de forage signalés en juin 2023 était de 3 821, comparativement à 4 637 en mai et 3 691 en avril. Bien que l'activité de forage

mondiale ait ralenti en juin 2023, il y a eu des augmentations significatives d'un mois à l'autre au cours des deux mois précédents.

Selon un rapport de S&P Global Market Intelligence (mars 2023), les budgets mondiaux d'exploration pour les métaux non ferreux ont augmenté de 16 % à 13,0 milliards de dollars en 2022, du 11,2 milliards de dollars en 2021, reflétant une reprise des conditions du marché à la suite de l'impact négatif de la pandémie de COVID-19. S&P a noté que les prix élevés des métaux ont soutenu la poursuite des investissements dans les programmes d'exploration et/ou de développement par les sociétés minières en 2022, bien que l'activité ait ralenti au second semestre de l'année, reflétant des prix des métaux légèrement plus faibles et une activité de financement plus faible. Pour 2023, S&P prévoit que les budgets mondiaux d'exploration pour les métaux non ferreux diminueront de 10 % à 20 % par rapport aux niveaux de 2022, reflétant l'incertitude économique mondiale.

## SURVOL DE LA PERFORMANCE

### Résultats d'exploitation au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023

| EXERCICES<br>CLOS LES 30 JUIN<br>* (en millions de dollars) | Exercice 2023 | Exercice 2022 | Variation en 2023<br>par rapport à 2022 |
|-------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------------------------------|
| Produits *                                                  | 201,0         | 195,5         | 5,5                                     |
| Bénéfice brut *                                             | 18,3          | 13,7          | 4,6                                     |
| Marge brute (%)                                             | 9,1           | 7,0           | 2,1                                     |
| Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup>                       | 16,2          | 12,2          | 4,0                                     |
| Bénéfice net (perte nette) *                                | (0,7)         | (6,6)         | 5,9                                     |
| Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire             | (0,02)        | (0,18)        | 0,16                                    |
| - de base (\$)                                              | (0,02)        | (0,18)        | 0,16                                    |
| - dilué(e) (\$)                                             |               |               |                                         |
| BAILA ajusté <sup>2)</sup> *                                | 19,1          | 10,0          | 9,1                                     |

<sup>1)</sup> Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements et la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2)</sup> Le BAILA ajusté est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements et la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Orbit Garant avait 212 appareils de forage au 30 juin 2023, comparativement à 217 appareils de forage à la fin de l'exercice 2022. Au cours de l'exercice 2023, la Société a fabriqué de cinq appareils de forage, tandis que cinq appareils de forage traditionnel ont été démantelés et cinq furent vendus au Burkina Faso. Actuellement, Orbit Garant a 44 appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle de surveillance informatisée.

Au cours de l'année, la Société a pris la décision de quitter le Burkina Faso, étant donné que cette filiale nécessitait des investissements supplémentaires importants pour atteindre un retour sur investissement acceptable, ainsi que des problèmes de sécurité accrues dans ce pays, par conséquent, la Société prévoit terminer son programme de forage au Burkina Faso au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024. À la suite de cette initiative de restructuration, Orbit Garant a comptabilisé une dépréciation des stocks basée sur la juste valeur des actifs diminuée des coûts de

cession pour une partie des stocks et des ventes nettes diminuées du coût estimé des stocks qui devraient être consommés d'ici la fin du contrat. La juste valeur du coût de cession a été déterminée à l'aide des connaissances de l'industrie. Les frais de restructuration consistent en une dépréciation non récurrente et sans effet sur la trésorerie de 4,2 M\$ visant à réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation.

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

| Pour les exercices clos les 30 juin<br>* (en millions de dollars)    | Exercice 2023 | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|----------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Produits tirés de contrats</b>                                    |               |               |               |
| Forage au Canada *                                                   | 152,1         | 145,2         | 130,0         |
| Forage à l'international *                                           | 48,9          | 50,3          | 33,3          |
| <b>Total *</b>                                                       | <b>201,0</b>  | <b>195,5</b>  | <b>163,3</b>  |
| <b>Bénéfice brut *</b>                                               | <b>18,3</b>   | <b>13,7</b>   | <b>20,3</b>   |
| <b>Marge brute (%)</b>                                               | <b>9,1</b>    | <b>7,0</b>    | <b>12,4</b>   |
| <b>Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup></b>                         | <b>16,2</b>   | <b>12,2</b>   | <b>17,9</b>   |
| <b>Bénéfice net (perte nette) *</b>                                  | <b>(0,7)</b>  | <b>(6,6)</b>  | <b>2,3</b>    |
| <b>Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)</b>          | <b>(0,02)</b> | <b>(0,18)</b> | <b>0,06</b>   |
| <b>Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire dilué(e) (\$)</b> | <b>(0,02)</b> | <b>(0,18)</b> | <b>0,06</b>   |
| <b>Total de l'actif *</b>                                            | <b>127,6</b>  | <b>137,1</b>  | <b>138,1</b>  |
| <b>Dette à long terme incluant la tranche à court terme *</b>        | <b>34,3</b>   | <b>36,9</b>   | <b>32,4</b>   |
| <b>Obligations locatives incluant la tranche à court terme*</b>      | <b>1,2</b>    | <b>2,1</b>    | <b>2,0</b>    |
| <b>BAIIA ajusté* <sup>2)</sup></b>                                   | <b>19,1</b>   | <b>10,0</b>   | <b>17,6</b>   |
| <b>BAIIA ajusté % <sup>2)</sup></b>                                  | <b>9,5</b>    | <b>5,1</b>    | <b>10,9</b>   |
| <b>Total de mètres forés (en millions)</b>                           | <b>1,6</b>    | <b>1,8</b>    | <b>1,7</b>    |

<sup>1)</sup> Réflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements et la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

<sup>2)</sup> Le BAIIA ajusté est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements, et la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### COMPARAISON DES EXERCICES 2023 ET 2022

#### Produits tirés de contrats

Les produits au cours de l'exercice 2023 se sont établis à 201,0 M\$, une augmentation de 2,8 %, comparativement à ceux de 195,5 M\$ inscrits au cours de l'exercice 2022. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation générale des activités de forage spécialisées et l'amélioration des prix au Canada, partiellement contrebalancé par la diminutions des activités de forage à l'international.

Les produits au Canada ont totalisé 152,1 M\$ au cours de l'exercice 2023, une augmentation de 4,8 % comparativement à 145,2 M\$ au cours de l'exercice 2022, reflétant l'augmentation des activités de forage spécialisé et l'amélioration des prix, partiellement contrebalancées par la réduction des activités de forage au quatrième trimestre de l'exercice 2023 (« T4 2023 ») en raison des feux de forêt ainsi que la décision de certain clients de suspendre ou



de réduire temporairement les activités de forage sur certains autres projets, comme décrit plus en détail ci-dessous dans la discussion des résultats du T4 2023.

Les produits à l'international s'est chiffré à 48,9 M\$ au cours de l'exercice 2023, une baisse de 2,8 % comparativement à 50,3 M\$ au cours de l'exercice 2022. Cette baisse est principalement attribuable à une réduction des activités de forage au Burkina Faso, partiellement contrebalancée par une augmentation des activités de forage au Chili et en Guinée.

### **Dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso**

La Société a comptabilisé une charge de restructuration au T4 2023 relativement à sa décision de quitter le Burkina Faso et de compléter son programme de forage au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024. Les frais de restructuration consistent en une dépréciation non récurrente et sans effet sur la trésorerie de 4,2 M\$ visant à réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation.

### **Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le bénéfice brut pour l'exercice 2023 s'est établie à 18,3 M \$, comparativement à 13,7 M \$ pour l'exercice 2022. La marge brute s'est établie à 9,1 %, comparativement à 7,0 % pour l'exercice 2022. Une dotation aux amortissements et la dépréciation des stocks provenant de la restructuration totalisant respectivement 10,1 M \$ et 4,2 M \$ sont incluses dans le coût des produits des contrats au cours de l'exercice 2023, comparativement à la dotation aux amortissements de 10,1 M \$ pour l'exercice 2022. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements et la dépréciation des stocks découlant de la restructuration, s'est établie à 16,2 % pour l'exercice 2023, comparativement à 12,2 % pour l'exercice 2022.

Les augmentations du bénéfice brut et de la marge brute sont principalement attribuables à l'augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix et du contrôle des coûts au Canada, partiellement contrebalancées par la dépréciation de 4,2 M \$ des stocks due à la restructuration et de la réduction des activités de forage au Canada au T4 2023, tel que discuté plus en détail ci-dessous. Les marges de l'exercice précédent ont été touchées par les coûts de démarrage des projets au Canada, les coûts de mobilisation pour les nouveaux projets à long terme en Guinée et au Chili, et les interruptions de travail liées à Omicron à compter de novembre 2021.

### **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs se sont établis à 16,4 M\$ ou 8,2 % au cours de l'exercice 2023, comparativement à 14,5 M\$ ou 7,4 % au cours de l'exercice 2022.

### **Résultats d'exploitation**

Le bénéfice d'exploitation pour l'exercice 2023 se sont établis à 5,7 M\$, comparativement à 2,4 M\$ inscrits au cours l'exercice 2022,

Le bénéfice d'exploitation du forage au Canada s'est établi à 16,2 M\$, au cours de l'exercice 2023, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 12,2 M\$ pour l'exercice 2022. L'augmentation est principalement attribuable à

l'augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix, au contrôle des coûts et à la diminution des coûts de démarrage des projets, partiellement contrebalancées par la réduction des activités de forage au Canada au T4 2023, tel que discuté ci-dessous dans la discussion des résultats du T4 2023. Le bénéfice d'exploitation de forage au Canada pour l'exercice 2022 reflète également les interruptions de travail liées à Omicron à compter de novembre 2021.

La perte d'exploitation de forage à l'international s'est établie à 10,5 M\$ pour l'exercice 2023, comparativement à une perte d'exploitation de 9,8 M\$ pour l'exercice 2022. L'augmentation de la perte d'exploitation est attribuable à la dépréciation de 4,2 M\$ des stocks découlant de la restructuration, partiellement contrebalancée par l'augmentation des activités de forage au Chili et en Guinée, la réduction des coûts de mobilisation liés aux projets de la Société au Chili et en Guinée et l'absence d'interruptions de travail liées à Omicron au Chili.

### **Gain de change**

Le gain de change a été de 1,9 M\$ au cours de l'exercice 2023, comparativement à une perte de change de 0,4 M\$ au cours de l'exercice 2022.

### **BAIIA ajusté et BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le BAIIA ajusté de l'exercice 2023 était de 19,1 M\$, une hausse de 9,1 M\$, comparativement à un BAIIA de 10,0 M\$ pour l'exercice 2022. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix, au contrôle des coûts et à un gain de change de 1,9 M\$, partiellement contrebalancé par la réduction des activités de forage au Canada au T4 2023, tel que discuté ci-dessous. Le BAIIA de l'exercice précédent reflète la hausse des coûts de démarrage des projets au Canada, la hausse des coûts de mobilisation pour les nouveaux projets à long terme en Guinée et au Chili, et les interruptions de travail liées à Omicron à compter de novembre 2021.

### **Charges financières**

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme et des obligations locatives pour l'exercice 2023 se sont élevés à 3,4 M\$ comparativement à 2,2 M\$ pour l'exercice 2022, reflétant les hausses des taux d'intérêt en général.

### **Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat fut de 1,1 M\$ pour l'exercice 2023, comparativement à la charge d'impôt de 3,2 M\$ pour l'exercice 2022. Le taux d'imposition effectif pour l'exercice 2023 résulte de l'absence de comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour les activités à l'international, contrebalancée par la comptabilisation de différences temporaires déductibles et de pertes fiscales non comptabilisées auparavant au Chili.

### **Perte nette**

La perte nette pour l'exercice 2023 s'est élevée à 0,7 M\$ ou 0,02 \$ par action, comparativement à une perte nette de 6,6 M\$, ou 0,18 \$ par action, pour l'exercice 2022. L'écart positif de l'exercice 2023 est principalement attribuable à une proportion plus élevée des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix et le contrôle des coûts au Canada et à un gain de change de 1,9 M\$, partiellement contrebalancés par la dépréciation hors trésorerie de 4,2 M\$ des

stocks provenant de la restructuration, la réduction des activités de forage au Canada au T4 2023, et une augmentation de 1,1 M\$ des charges d'intérêts. La perte nette réduite pour l'exercice 2023 reflète également la diminution des coûts de démarrage des projets au Canada, une réduction des coûts de mobilisation pour les projets de forage en Guinée et au Chili et l'absence d'interruptions de travail liées à Omicron.

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| * (en millions de dollars)                                 |            | Exercice 2023 |         |         |          | Exercice 2022 |         |         |          |
|------------------------------------------------------------|------------|---------------|---------|---------|----------|---------------|---------|---------|----------|
|                                                            |            | 30 juin       | 31 mars | 31 déc. | 30 sept. | 30 juin       | 31 mars | 31 déc. | 30 sept. |
| Produits tirés de contrats *                               |            | 46,8          | 49,3    | 51,6    | 53,3     | 53,8          | 45,2    | 45,9    | 50,6     |
| Bénéfice brut <sup>1)</sup> *                              |            | 0,7           | 4,6     | 6,8     | 6,2      | 6,9           | 0,3     | 2,7     | 3,8      |
| Marge brute (%)                                            |            | 1,4           | 9,4     | 13,1    | 11,7     | 12,8          | 0,7     | 6,0     | 7,4      |
| (Perte nette) résultat net *                               |            | (4,1)         | 0,2     | 2,1     | 1,1      | 0,5           | (4,1)   | (1,7)   | (1,3)    |
| Bénéfice net<br>(perte nette) par<br>action ordinaire (\$) | - de base  | (0,11)        | 0,01    | 0,05    | 0,03     | 0,01          | (0,10)  | (0,05)  | (0,04)   |
|                                                            | - dilué(e) | (0,11)        | 0,01    | 0,05    | 0,03     | 0,01          | (0,10)  | (0,05)  | (0,04)   |

<sup>1)</sup> Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités et la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso.

## SAISONNALITÉ

Les produits par trimestre de la Société reflètent certains facteurs saisonniers. Dans le cas des activités de forage souterrain, des arrêts prévus dans les mines au cours des jours fériés et des vacances d'été dans certaines régions entraînent une baisse des produits générés au cours de ces périodes. Dans le cas des activités canadiennes et internationales de forage en surface, les conditions météorologiques entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières.

## ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 ( « T4 2023 »), PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022 ( « T4 2022 »),

### Produits tirés de contrats

Les produits pour le T4 2023 se sont établis à 46,8 M\$, une baisse de 13,1 % comparativement à 53,8 M\$ inscrits au T4 2022, reflétant une augmentation des activités de forage au Canada.

Les produits au Canada ont totalisé 32,6 M\$ au T4 2023, une baisse de 22,6 % comparativement à 42,0 M\$ au T4 2022. Cette baisse est principalement attribuable à une réduction des activités de forage au cours du trimestre en raison des incendies de forêt au Québec ainsi qu'aux décisions des clients de suspendre ou de réduire temporairement les activités de forage sur certains autres projets. Tous les projets de forage de surface et souterrains de la Société au Québec et un projet de forage de surface en Ontario ont été suspendus pour diverses périodes du 29 mai jusqu'à la fin de juillet 2023 en raison des feux de forêt. Ces suspensions de projets de forage ont entraîné une réduction des revenus d'environ 3,0 M\$ au T4 2023. La société avait redémarré les opérations sur tous ses projets début juillet et le

26 juillet, les opérations sur tous les projets de forage en surface et souterrains précédemment suspendus avaient entièrement repris. La Société prévoit reprendre les opérations sur ses autres projets de forage qui ont été temporairement suspendus ou réduits en raison des décisions des clients d'ici janvier 2024. Un de ces projets a redémarré ses opérations à la mi-août 2023.

Les produits à l'international ont augmenté à 14,2 M\$ au T4 2023, comparativement à 11,8 M\$ au T4 2022. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage au Chili.

### **Dépréciation des stocks issue due à la restructuration au Burkina Faso**

La Société a comptabilisé une charge de restructuration au quatrième trimestre de 2023 relativement à sa décision de quitter le Burkina Faso et de compléter son programme de forage au deuxième trimestre de l'exercice 2024. Les frais de restructuration consistent en une dépréciation non récurrente et sans effet sur la trésorerie de 4,2 M\$ visant à réduire les stocks à leur valeur nette de réalisation.

### **Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le bénéfice brut au T4 2023 s'est chiffré à 0,7 M\$, comparativement à 6,9 M\$ au T4 2022. La marge brute s'est établie à 1,4 % au T4 2023, comparativement à 12,8 % au T4 2022. La diminution du bénéfice brut et de la marge brute est principalement attribuable à la dépréciation de 4,2 M\$ des stocks découlant de la restructuration et à la réduction des activités de forage au Canada au cours du trimestre, tel que discuté ci-dessus. La dotation à l'amortissement et la dépréciation des stocks provenant de la restructuration totalisant respectivement 2,6 M\$ et 4,2 M\$ sont incluses dans le coût des revenus contractuels pour le T4 2023, comparativement à la dotation à l'amortissement de 2,3 M\$ au T4 2022. La marge brute ajustée, excluant la dotation à l'amortissement et la dépréciation des stocks découlant de la restructuration, s'est établie à 15,9 % au T4 2023, comparativement à une marge brute ajustée de 17,2 % au T4 2022. La baisse de la marge brute ajustée est principalement attribuable à la réduction des activités de forage de la Société au Canada au cours du trimestre.

### **Frais généraux et administratifs**

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 5,1 M\$, ou 10,9 % des produits, au T4 2023, comparativement à 3,8 M\$, ou 7,0 % des produits, au T4 2022.

### **Résultats d'exploitation**

La Société a inscrit une perte d'exploitation de 3,5 M\$ au T4 2023, comparativement à un bénéfice net de 4,0 M\$ T4 2022.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 1,3 M\$ au T4 2023, comparativement à 6,0 M\$ au T4 2022. Cette baisse est principalement attribuable à la réduction des activités de forage, tel que discuté ci-dessus.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 4,8 M\$ au T4 2022, comparativement à une perte d'exploitation de 2,0 M\$ inscrite au T4 2022. L'augmentation de la perte d'exploitation est principalement attribuable à la dépréciation de 4,2 M\$ des stocks découlant de la restructuration, partiellement contrebalancée par l'augmentation des activités de forage au Chili.



### **Perte (gain) de change**

La perte de change a été de 0,8 M\$ au T4 2023, comparativement à une perte de change de 0,1 M\$ au T4 2022.

### **BAIIA ajusté et BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)**

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 1,8 M\$ au T4 2023, comparativement à un BAIIA de 5,7 M\$ au T4 2022. La baisse est principalement attribuable à la diminution des activités de forage au Canada, tel que discuté ci-dessus.

### **Charges financières**

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,9 M\$ au T4 2023, comparativement à 0,7 M\$ au T4 2022.

### **Impôt sur le résultat**

Le recouvrement d'impôts sur le résultat s'est établi à 2,1 M\$ au T4 2023, comparativement à une charge d'impôt de 1,9 M\$ au T4 2022.

### **Bénéfice net (Perte nette)**

Au cours du T4 2023, la perte nette a été de 4,1 M\$, ou 0,11 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 0,5 M\$, ou 0,01 \$ par action, pour le T4 2022. La perte nette du T4 2023 est principalement attribuable à la dépréciation de 4,2 M\$ des stocks découlant de la restructuration et à la réduction des activités de forage au Canada, tel que discuté ci-dessus.

### **INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE**

La Société réalise une partie de ses activités dans les devises étrangères suivantes : en dollars américains (« \$ US »), en pesos chiliens (« CLP »), en cédis ghanéens (« GHS »), en francs ouest-africains (« XOF ») et en francs guinéens (« GNF ») et, par conséquent, elle est exposée au risque lié aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque.

Au 30 juin 2023 et 2022, la Société avait des liquidités et des comptes débiteurs en devises étrangères et son exposition au taux de change, y compris l'incidence sur le bénéfice avant impôts sur le résultat (« BAIR ») en dollars canadiens si le taux correspondant varie de plus ou moins 10 %, s'établit comme suit :

| Au 30 juin 2023 (M)                  | \$ US | CLP     | GHS | XOF   | GNF     |
|--------------------------------------|-------|---------|-----|-------|---------|
| Liquidités                           | 0,2   | 177,6   | -   | 565,7 | 2 566,9 |
| Comptes débiteurs                    | 0,4   | 2 797,3 | -   | 182,7 | 7 036,2 |
| Incidence sur le BAIR +/- 10 % \$CAD | (0,1) | 0,2     | -   | 0,1   | -       |

| Au 30 juin 2022 (M)                  | \$ US | CLP     | GHS | XOF   | GNF     |
|--------------------------------------|-------|---------|-----|-------|---------|
| Liquidités                           | 0,1   | 42,3    | -   | 332,2 | 1 321,6 |
| Comptes débiteurs                    | 0,5   | 1 381,8 | 5,9 | 609,4 | 3 656,4 |
| Incidence sur le BAIR +/- 10 % \$CAD | (0,1) | -       | 0,1 | -     | -       |

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 18,8 M\$ au cours de l'exercice 2023, comparativement à 9,3 M\$ pour l'exercice 2022.

La diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a été de 0,7 M\$, comparativement à une sortie de trésorerie de 1,1 M\$ pour l'exercice 2022. La variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie au cours de l'exercice 2023 est principalement attribuable à ce qui suit :

- un montant de 9,7 M\$ lié à diminution des débiteurs et des charges payées d'avance; facteur partiellement contrebalancé par;
- un montant de 8,8 M\$ lié à la diminution des créditeurs; et
- un montant de 1,6 M\$ lié à la hausse des stocks;

### Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 8,4 M\$ au cours de l'exercice 2023, comparativement à 10,8 M\$ au cours de l'exercice 2022. Au cours de l'exercice 2023, 9,4 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement contrebalancés par une entrée de trésorerie de 1,0 M\$ sur la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice 2022, un montant de 12,0 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et des dépôts sur de l'équipement acheté, ce qui a été contrebalancé en partie par une entrée de trésorerie de 1,2 M\$ découlant de la cession de placements et d'immobilisations corporelles.

## Activités de financement

Au cours de l'exercice 2023, la Société a remboursé un montant net de 4,4 millions \$ de sa dette à long terme et de ses obligations locatives. Au cours de l'exercice 2022, des flux de trésorerie de 2,7 millions \$ ont été générés par les activités de financement.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada inc. en sa qualité d'agent (« Banque Nationale »). Le 8 mars 2021, la Société et la Banque Nationale ont conclu une quatrième Facilité de crédit modifiée et réitérée à l'égard de la Facilité de crédit, qui a été modifiée par une première convention modificative datée du 22 novembre 2021 et une deuxième convention modificative datée du 10 mai 2022 (collectivement, la « Convention de crédit »). Cette Facilité de crédit, au 30 juin 2023, se composait d'une facilité de crédit renouvelable de 30,0 M\$ et d'une facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garantie par Exportation et développement Canada (« EDC »). La Convention de crédit expire le 2 novembre 2024.

Le 9 septembre 2022, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec la Banque de développement du Canada (la « Convention de prêt BDC ») qui prévoit un prêt à terme d'un capital de 8,47 M\$. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 6,70 % par an, a une durée de 20 ans et est remboursable en 240 mensualités consécutives de novembre 2022 à octobre 2042. Le taux d'intérêt fixe peut être réduit de 0,20 % à compter de novembre 2023, si certaines clauses restrictives de nature financière sont respectées par la Société. Les obligations de la Société en vertu de la Convention de prêt BDC sont garanties: (a) par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble servant de siège social de la Société situé à Val-d'Or, Québec (la « Propriété »); et (b) garantis solidairement (conjointement et solidairement) par certaines filiales de la Société.

Suite de la conclusion par la Société de la Convention de prêt BDC et afin d'extraire la Propriété de la base d'emprunt en vertu de la Convention de crédit, la Société a conclu une troisième convention modificative à la Convention de crédit avec la Banque Nationale le 9 septembre 2022 (la « Troisième convention modificative »), en vertu de laquelle le montant disponible pour emprunter en vertu de la facilité renouvelable prévue dans la Convention de crédit a été réduit, à compter de cette date, de 35,0 M\$ à 30,0 M\$. Parmi les autres modifications dignes de mention apportées en vertu de la Troisième convention modificative, mentionnons les consentements de la Banque Nationale pour autoriser l'hypothèque immobilière de premier rang sur la Propriété en vertu de la Convention de prêt BDC et des modifications à certaines clauses restrictives de nature financière applicables au premier trimestre de l'exercice 2023 de la Société et les trimestres futurs.

La Société a remboursé un montant net de 9,3 M\$ au cours de l'exercice 2023 de sa Facilité de crédit comparativement à une utilisation de 7,3 M\$ au cours de l'exercice 2022. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de crédit, y compris le montant de 2,0 M\$ US (2,6 M\$) prélevé sur la Facilité de crédit de 5,0 M\$ US et la tranche à court terme, s'élevait à 22,2 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 31,5 M\$ au 30 juin 2022. La diminution est principalement attribuable à l'utilisation d'une partie importante des 8,47 M\$ en vertu de la Convention de prêt de BDC afin de rembourser les montants tirés sur la Facilité de crédit.

Au 30 juin 2023, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 50,4 M\$, comparativement à 53,4 M\$ au 30 juin 2022. Les besoins en fonds de roulement de la Société sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'équipement de forage.

## Sources de financement

Au 30 juin 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la Facilité de crédit, de la Convention de prêt d'EDC et de la Convention de prêt BDC. La Société prévoit que la disponibilité aux termes de la Facilité de crédit continuera de lui fournir des liquidités suffisantes pour financer son fonds de roulement et ses besoins d'acquisition d'immobilisations.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de crédit. La Facilité de crédit arrive à échéance le 2 novembre 2024. Au 30 juin 2023, la Société avait prélevé 22,2 M\$ sur sa Facilité de crédit (31,5 M\$ au 30 juin 2022).

La disponibilité de la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des biens immobiliers. À l'exception de ce qui est indiqué ci-dessus, tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie des obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par EDC.

La Convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable du prêteur, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans ou conclure des instruments dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vendre certains actifs. La Convention de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer.

Le 20 décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec EDC (la « Convention de prêt EDC ») pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5,15 M\$ US visant le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de Project Production International BF S.A., laquelle a été réalisée le 11 octobre 2018. La Société doit rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs, à compter de mai 2019 jusqu'en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt EDC sont garanties par une hypothèque de troisième rang sur l'ensemble des actifs de la Société. La dette à long terme d'Orbit Garant en vertu de cet accord de financement, incluant la portion courante, s'élevait à 1,5 M\$ au 30 juin 2023 (3,0 M\$ au 30 juin 2022).

En février 2021, OG Chile a conclu un accord de financement pour un montant total d'environ 2,6 M\$ de Banco Scotia pour l'acquisition de l'immeuble à bureaux qu'elle avait loué pendant plusieurs années. Le prêt porte intérêt au taux de 3,3 % par an, a une durée de 84 mois et est garanti par les actifs immobiliers d'OG Chile. La dette à long terme d'Orbit Garant en vertu de cet accord de financement, incluant la portion courante, s'élevait à 2,5 M\$ au 30 juin 2023 (2,1 M\$ au 30 juin 2022).

Orbit Garant estime qu'elle continuera de respecter ses modalités de paiement en vertu de ses facilités de crédit et qu'elle disposera de ressources suffisantes pour poursuivre ses activités commerciales.

### Au 30 juin 2023, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

| (en milliers de dollars)    | Total  | Moins de 1 an | 1 à 3 ans | 4 à 5 ans | Années suivantes |
|-----------------------------|--------|---------------|-----------|-----------|------------------|
| Dette à long terme          | 34 638 | 1 994         | 23 250    | 2 422     | 6 972            |
| Obligations locatives       | 1 219  | 528           | 530       | 161       | -                |
| Contrats de location simple | 6      | 6             | -         | -         | -                |
| Total                       | 35 863 | 2 520         | 23 780    | 2 583     | 6 972            |

## TITRES EN CIRCULATION AU 19 SEPTEMBRE 2023

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| Nombre d'actions ordinaires | 37 372 756 |
| Nombre d'options            | 1 960 000  |
| Après dilution              | 39 332 756 |

Au cours de l'exercice 2023, la Société a émis 550 000 options et annulé 1 833 500 options.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., (« Dynamitage »), une société dans laquelle un administrateur de la Société a une participation.

Au cours des exercices 2023 et 2022, la Société a conclu les transactions suivantes avec Dynamitage et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

| (en milliers de dollars) | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|--------------------------|---------------|---------------|
| Produits                 | 35            | 31            |
| Charges                  | 96            | 172           |

Au 30 juin 2023, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (un montant négligeable au 30 juin 2022).

Toutes ces transactions entre parties liées conclues dans le cours normal des activités ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

## Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

| (en milliers de dollars)            | Exercice 2023 | Exercice 2022 |
|-------------------------------------|---------------|---------------|
| Salaires et honoraires              | 1 195         | 1 054         |
| Rémunération fondée sur des actions | 62            | 84            |
| Total                               | 1 257         | 1 138         |

## ESTIMATIONS COMPTABLES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités de l'exercice 2023. La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants



des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

## **A. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

### **Stocks**

Une partie de l'inventaire a été estimée en fonction du nombre de foreuses sur les sites miniers. Pour estimer le coût de cet inventaire, la direction prend en compte le montant d'inventaire estimé par foreuse, selon les éléments probants les plus fiables au moment où l'estimation a été faite.

### **Dépréciation des actifs non financiers**

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Au 30 juin 2023, la société a conclu à l'existence d'indices de dépréciation pour les actifs situés au Burkina Faso et elle a procédé à un test de dépréciation sur les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles situés au Burkina Faso. Aucune dépréciation n'a été constatée à la suite de ce test. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Des estimations importantes de la direction sont nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable en unité génératrice de trésorerie (« UGT ») incluant les estimations de flux de trésorerie futurs. Des différences d'estimations peuvent avoir une incidence sur la dépréciation des actifs corporels et incorporels et sur le montant en dollar de cette dépréciation. Les principales hypothèses utilisées par la direction comprennent les projections de revenus, de dépenses d'opérations, de taux d'utilisation, de taux d'actualisation et de prix au marché. Par conséquent, l'incidence sur les états financiers consolidés des périodes ultérieures pourrait être importante.

### **Actifs d'impôt différé**

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basé sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des bénéfices non imposables importants (et des charges) et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limites de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

### **Impôt sur le résultat**

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. La charge d'impôt sur le résultat de la Société est fondée sur des règles et réglementations fiscales qui sont sujettes à interprétation et peuvent être contestées par les autorités fiscales. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la

réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle constitue des provisions, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

## B. JUGEMENTS

### Monnaie fonctionnelle

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, des événements et des conditions sous-jacentes.

### Jugement important utilisé dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement.

## RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

### BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté :

Le BAIIA est défini comme le bénéfice net (la perte nette) avant intérêts, impôts et amortissement. Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA excluant la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. La marge du BAIIA ajusté est définie comme le pourcentage du BAIIA ajusté par rapport aux produits tirés des contrats.

### Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée :

Le bénéfice brut ajusté est défini comme le bénéfice brut excluant l'amortissement et la dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso. La marge brute ajustée est définie comme le pourcentage de la marge brute ajustée par rapport aux produits tirés des contrats.

## BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajustée

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

### Rapprochement du BAIIA, BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajustée :

| (non audité)<br>(en millions de dollars)                         | T4 2023 | T4 2022 | Exercice 2023 | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------------|---------------|---------------|
| Bénéfice net (perte nette) de la période                         | 4,1     | 0,5     | (0,7)         | (6,6)         | 2,3           |
| Ajouter :                                                        |         |         |               |               |               |
| Charges financières                                              | 0,9     | 0,7     | 3,4           | 2,2           | 2,3           |
| Charge d'impôt sur le résultat                                   | (2,1)   | 1,9     | 1,1           | 3,2           | 2,5           |
| Dépréciation et dotation aux amortissements                      | 2,9     | 2,6     | 11,1          | 11,2          | 10,5          |
| BAIIA                                                            | (2,4)   | 5,7     | 14,9          | 10,0          | 17,6          |
| Dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso | 4,2     | -       | 4,2           | -             | -             |
| BAIIA ajusté                                                     | 1,8     | 5,7     | 19,1          | 10,0          | 17,6          |
| Produits des contrats                                            | 46,8    | 53,8    | 201,0         | 195,5         | 163,3         |
| Marge du BAIIA ajustée (%) <sup>1)</sup>                         | 3,8     | 10,6    | 9,5           | 5,1           | 10,9          |

<sup>1)</sup> BAIIA ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

## Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

### Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

| (non audité)<br>(en millions de dollars)                         | T4 2023 | T4 2022 | Exercice 2023 | Exercice 2022 | Exercice 2021 |
|------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------------|---------------|---------------|
| Produits tirés de contrats                                       | 46,8    | 53,8    | 201,0         | 195,5         | 163,3         |
| Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)   | 46,2    | 46,8    | 182,7         | 181,7         | 143,1         |
| Moins l'amortissement                                            | (2,6)   | (2,3)   | (10,1)        | (10,0)        | (8,9)         |
| Dépréciation des stocks due à la restructuration au Burkina Faso | (4,2)   | -       | (4,2)         | -             | -             |
| Charges directes                                                 | 39,4    | 44,5    | 168,4         | 171,7         | 134,2         |
| Bénéfice brut ajusté                                             | 7,4     | 9,3     | 32,6          | 23,8          | 29,1          |
| Marge brute ajustée (%) <sup>1)</sup>                            | 15,9    | 17,2    | 16,2          | 12,2          | 17,9          |

<sup>1)</sup> Marge brute ajustée, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

## FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 20 septembre 2022, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

### **Pandémies, force majeure et catastrophes naturelles**

La Société peut être affectée par des pandémies tel que le coronavirus COVID-19, des événements de force majeure et des catastrophes naturelles. La probabilité et l'ampleur de tels événements sont par nature difficiles à prévoir, et leurs importances sont très incertaines et peuvent dépendre de facteurs indépendants à la Société et de son contrôle. Une perturbation économique prolongée, à la suite d'un tel événement ou d'une telle catastrophe, y compris l'épidémie de COVID-19, peut avoir un impact important et négatif sur les revenus, les flux de trésorerie et la rentabilité de la Société, y compris, sans s'y limiter, en compromettant la santé des employés et la productivité sur le lieu de travail, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les activités des clients de la Société.

### **Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie**

#### ***Ralentissements cycliques***

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration minérale et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande de services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

#### ***Sensibilité à la conjoncture économique générale***

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt et les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et aux marchés des titres d'emprunt, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

#### ***Dépendance envers le personnel et maintien des employés***

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvenait pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former des nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceraient une pression sur les marges bénéficiaires de la Société si celle-ci ne peut récupérer ces coûts en augmentant les tarifs facturés à ses clients.

### **Augmentation du coût d'obtention de biens non durables**

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée d'un an à deux ans et exposent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et nuire considérablement à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

### **Risque des pays**

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale dans de nombreuses régions de différents pays, de sorte qu'elle est confrontée aux systèmes commerciaux et politiques de diverses juridictions. Les événements imprévus dans un pays (précipités par l'évolution à l'intérieur ou à l'extérieur du pays), tels que les changements économiques, politiques, légaux, fiscaux, réglementaires ou juridiques (ou les changements d'interprétation), pourraient, directement ou indirectement, avoir un impact négatif sur les activités d'exploitation et les actifs. Les risques comprennent, sans s'y limiter, la répression militaire, les fluctuations extrêmes des taux de change, les taux élevés d'inflation, les changements dans les politiques minières ou politiques d'investissement, la nationalisation/expropriation de projets ou d'actifs, la corruption, les retards dans l'obtention des permis nécessaires ou l'incapacité de les obtenir, l'annulation des revendications minières existantes ou des intérêts y afférents, les prises d'otages, l'agitation de la main-d'œuvre, l'opposition à l'exploitation minière par un groupe environnemental ou d'autres organisations non gouvernementales ou les changements d'attitude politique susceptibles de nuire à la Société. On note l'émergence d'une tendance des gouvernements à accroître leur participation à l'industrie et, par conséquent, leurs revenus en augmentant les impôts et taxes ou en recourant davantage aux mesures d'expropriation ou à d'autres mesures en ce sens. Cette tendance pourrait avoir un impact négatif sur les investissements étrangers dans les activités d'exploitation et d'exploration minière et, par conséquent, sur la demande pour les services de forage dans ces régions. Ces événements pourraient avoir comme conséquence la perte de revenus et des coûts additionnels en mobilisation d'équipement à d'autres endroits. La nationalisation ou l'expropriation de projets miniers a un impact direct sur les fournisseurs (comme la Société) de l'industrie minière.

Bien que la Société s'efforce d'atténuer son exposition aux événements potentiels liés au risque des pays, l'incidence de ces événements est hors de son contrôle, est hautement incertaine et imprévisible et dépendra de faits et de circonstances spécifiques. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'elle ne subira pas les répercussions directes ou indirectes d'un événement lié au risque des pays survenant dans les juridictions dans lesquelles elle exerce des activités.

### **Risque d'impôts**

Orbit Garant exerce ses activités dans de nombreux pays et est donc soumise à de nombreuses formes différentes de fiscalité dans différentes juridictions à travers le monde, notamment, l'impôt foncier, l'impôt sur le revenu, la retenue à la source, la taxe à la consommation, la sécurité sociale et d'autres taxes liées à la masse salariale, et les lois sur le rapatriement des devises et des capitaux. Une interprétation défavorable de la législation fiscale en vigueur pourrait avoir un effet défavorable important sur la rentabilité de la Société ou donner lieu à des différends avec les autorités fiscales concernant l'interprétation du droit fiscal.

Le droit fiscal et son administration sont extrêmement complexes et obligent souvent la Société à prendre des décisions subjectives. La Société doit émettre des hypothèses concernant, entre autres, les taux d'imposition dans diverses juridictions, l'effet des conventions fiscales entre les juridictions et les projections de revenu imposable en raison de la législation fiscale et de son administration qui sont extrêmement complexes. Dans la mesure où ces hypothèses diffèrent des résultats réels, ou si ces juridictions changeaient ou modifieraient ces lois ou leur interprétation actuelle, la Société pourrait être amenée à enregistrer une charge et un passif d'impôts supplémentaires, y compris des intérêts



et des pénalités. En outre, il existe un risque que les pays dans lesquels la Société exerce ses activités modifient leur régime fiscal actuel avec peu de préavis, ou que les autorités fiscales de ces pays tentent de réclamer un impôt sur les revenus globaux.

### ***Endettement et clauses restrictives***

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, entre autres choses, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris : i) le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses en capital ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée; ii) le fait qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et des intérêts sur sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; et iii) le fait que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts effectués aux termes de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés et pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses imposent des restrictions importantes, notamment sur les changements de propriétés et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, d'effectuer des investissements, de réaliser des acquisitions, d'engager des dépenses en capital, d'accorder des prêts et des cautionnements ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des clauses restrictives financières obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvenait pas à respecter ses obligations aux termes de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un cas de défaut qui, s'il n'était pas corrigé ou ne faisait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner le devancement de l'exigibilité du remboursement de la dette concernée. Dans pareil cas, rien ne garantit que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour rembourser intégralement cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 2 novembre 2024. Rien ne garantit que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables et selon un montant suffisant pour rembourser l'encours de sa dette contractée aux termes de la convention de crédit à l'échéance ou pour financer ses besoins par la suite. Une telle situation pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

### ***Accès des clients aux marchés des actions***

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### ***Acquisitions***

Orbit Garant est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration des logiciels comptables, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la gestion, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### ***Approvisionnement en biens non durables***

Si la Société devait croître, cela pourrait exercer des pressions sur sa capacité de fabriquer ou d'obtenir autrement les nouveaux appareils de forage et les nouveaux biens non durables nécessaires pour exercer ses activités de forage. Cette situation pourrait entraver la possibilité, pour Orbit Garant, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

### ***Concurrence***

La Société fait face à une concurrence de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer leur expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une grande partie des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société perdra de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'est pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissent de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

### ***Capacité de soutenir et de gérer la croissance***

La capacité d'Orbit Garant de croître dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société : i) pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), ii) arrivera à soutenir ou à accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, iii) sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue, ou iv) sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvenait pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

### ***Stratégie d'acquisitions futures***

Orbit Garant entend croître au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ou que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. De surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

### ***Contrats avec les clients***

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six (6) à douze (12) mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée d'un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'un montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvenait pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants étaient annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement de clients de la Société pourrait nuire de façon significative à ses résultats d'exploitation et à sa situation financière.

### ***Expansion internationale et instabilité***

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

### ***Risques opérationnels et responsabilité***

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des appareils de forage. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, la perte de personnel clé, des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire à la performance des activités de même qu'à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de la Société.

### ***Risque de change***

Orbit Garant exerce certaines de ses activités en \$ US, en CLP, en GHS, en XOF et en GNF, et elle est donc exposée aux fluctuations de change.

Au 30 juin 2023, la Société avait un risque d'exposition de ses produits en \$ US, CLP, GHS, XOF et GNF d'environ : (1,0) M\$, 2,7 M\$, 0,2 M\$, 1,2 M\$ et 0,6 M\$ respectivement en dollars canadiens ((1,1) M\$, (0,5) M\$, 1,3 M\$, (0,4) M\$ et 0,1 M\$ au 30 juin 2022 respectivement en dollars canadiens). Cette exposition pourrait changer dans le futur et une

part importante des produits de la Société pourrait éventuellement être libellée dans d'autres monnaies que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient avoir un impact négatif sur sa performance financière.

### ***Interruptions des activités***

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles incluant les feux de forêt ou autres. Si l'une de ces situations ou toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

### ***Risque d'atteinte à la réputation de la Société***

Les risques d'atteinte à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société sont chargés de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

### ***Corruption, pots-de-vin et fraude***

Orbit Garant est tenue de se conformer à la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* (« LCAPE ») du Canada ainsi qu'aux lois similaires applicables dans d'autres juridictions, qui interdisent aux entreprises d'accorder des pots-de-vin ou d'autres paiements prohibés ou de faire des dons à des agents publics étrangers dans le but de conserver ou d'obtenir des affaires. Les politiques de la Société mandatent le respect de ces lois. Toutefois, rien ne garantit que les politiques et procédures et les autres garanties que la Société a mises en œuvre en ce qui concerne le respect de ces lois seront efficaces ou que les employés, les agents, les fournisseurs ou les autres partenaires de l'industrie ne se sont pas engagés ou ne s'engageront pas dans une conduite illégale dont la Société pourrait être tenue responsable. La violation de ces lois pourrait perturber les activités de la Société et avoir une incidence négative importante sur ses activités et ses opérations.

### ***Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes***

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs et qui régissent notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives s'appliquant aux rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne garantit que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société était perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir des nouveaux.

### ***Risque de changement climatique***

Orbit Garant exerce ses activités dans diverses régions et juridictions où les lois environnementales sont en évolution et peuvent être différentes dans chaque juridiction. Plusieurs gouvernements ou organismes gouvernementaux ont introduit ou envisagent de modifier leur réglementation en fonction de l'impact potentiel du changement climatique, notamment en ce qui concerne les réglementations relatives au niveau d'émission. Si la tendance réglementaire actuelle se poursuit, cela pourrait entraîner une augmentation des coûts pour certaines des activités de la Société. En outre, les conséquences physiques du changement climatique, telles que les conditions météorologiques extrêmes, les catastrophes naturelles incluant les feux de forêt, la pénurie de ressources et l'évolution du niveau de la mer, pourraient avoir un impact financier défavorable sur les opérations situées dans les régions où ces conditions se produisent.

### ***Limite des assurances***

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte à un coût acceptable, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

### ***Changements apportés à la législation et à la réglementation***

Des changements apportés aux lois, aux règles, aux règlements ou aux politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

### ***Risque lié à la législation et à la réglementation***

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respectait pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur les plans juridique et réglementaire et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et ainsi nuire indirectement à la Société.

### ***Risque lié à la cybersécurité***

Bien que les systèmes d'information fassent partie intégrante du soutien de la Société, en raison de la nature de ses services, elle n'est pas considérée comme soumise au même niveau de risques de cybersécurité que les entreprises opérant dans des secteurs où les informations sensibles sont au cœur de leurs activités. Néanmoins, la Société est potentiellement exposée à des risques allant de l'erreur humaine à l'interne ou à des tentatives individuelles non

coordonnées pour obtenir un accès non autorisé à ses systèmes informatiques jusqu'à des mesures sophistiquées et ciblées visant la Société et ses systèmes, ses clients ou ses fournisseurs de services. De telles perturbations dans les systèmes d'information ou l'échec des systèmes à fonctionner comme prévu pourraient, en fonction de l'ampleur du problème, entraîner la perte de l'information des clients, une perte des affaires actuelles ou futures, une atteinte à la réputation de la Société et/ou un potentiel de réclamations contre celle-ci, ce qui pourrait avoir un effet néfaste sur la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La Société continue d'accroître ses efforts afin d'atténuer ces risques. Elle investit dans des initiatives de sécurité technologique afin de mieux identifier et résoudre toute vulnérabilité, y compris les évaluations périodiques de vulnérabilité de tiers, la connaissance des utilisateurs des meilleures pratiques de cybersécurité et les contrôles des processus et procédures de sécurité. De plus, la Société continue d'accroître la sensibilisation des employés aux politiques de sécurité grâce à des communications continues.

## **Risques liés à la structure et aux actions ordinaires**

### ***Risques liés au marché boursier***

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

### ***Influence des actionnaires existants***

En date du 19 septembre 2023, M. Pierre Alexandre, président et chef de la direction de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 24 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

### ***Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société***

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

### ***Dilution***

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.



### ***Palements de dividendes***

Orbit Garant ne prévoit pas payer de dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

### ***Risque de crédit***

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de la solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration minérale et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Face à des défis sur les marchés sans précédent, la COVID-19 peut affecter négativement les clients de la Société et leur solvabilité. Les difficultés financières des clients peuvent avoir un impact négatif sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, en particulier si ces clients devaient retarder ou faire défaut sur les paiements dus à la Société. Le recouvrement des comptes clients et autres débiteurs de tierces parties demeure une priorité pour la Société dans la situation actuelle.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance EDC. Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % de certaines créances clients impayées. Au 30 juin 2023, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 4 % des débiteurs (4 % au 30 juin 2022).

Au 30 juin 2023, 72 % (73 % au 30 juin 2022) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes et 3 % des créances clients et autres débiteurs avaient subi une baisse de valeur (1 % au 30 juin 2022).

Trois clients importants représentent 41 % des créances clients au 30 juin 2023 (un client important représentait 12 % des créances clients au 30 juin 2022).

Un client important représente 18 % des produits tirés de contrats pour l'exercice clos le 30 juin 2023 (un client important représentait 13 % des produits tirés de contrats pour l'exercice clos le 30 juin 2022).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. La Société ne recourt pas à des instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

### ***Risque de taux d'intérêt***

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2023, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base de pourcentage du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle de 0,2 M\$ du résultat net et du résultat global (impact de 0,3 M\$ au 30 juin 2022).

### ***Risque lié au marché boursier***

Le risque lié au marché boursier s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et elle détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

### ***Juste valeur***

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen d'une évaluation de la valeur marchande estimée à l'aide d'un taux d'actualisation, ajusté en fonction du risque de crédit propre de la Société, qui reflète les conditions actuelles du marché.

## **PERSPECTIVES**

La demande des clients pour des services de forage minéral au Canada demeure forte. Cependant, ce niveau élevé de demande a entraîné une pénurie de foreurs expérimentés dans l'industrie, ce qui a nui aux niveaux de productivité d'Orbit Garant à court terme. De plus, la pénurie a entraîné une augmentation des coûts salariaux pour les foreurs expérimentés. Orbit Garant s'attaque à la pénurie de foreurs expérimentés au Canada grâce à son programme de formation des foreurs, à l'augmentation des salaires et à sa technologie de forage informatisée. La Société ne connaît pas de pénurie de foreurs expérimentés dans ses activités internationales. La récente inflation mondiale des coûts des fournitures et des matériaux a également eu un impact sur l'industrie du forage minier. Afin de compenser l'augmentation des coûts salariaux au Canada et les coûts plus élevés des fournitures et des matériaux à l'échelle mondiale, la Société a été en mesure de mettre en œuvre des augmentations de prix sur ses contrats de forage au cours de la dernière année. Orbit Garant prévoit augmenter graduellement l'utilisation de sa capacité de forage et la productivité de ses foreurs afin de stimuler la croissance des marges.

Les récents feux de forêt dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec qui ont forcé Orbit Garant à suspendre tous ses projets de forage de surface et souterrains au Québec et un projet en Ontario pour diverses périodes du 29 mai à la fin de juillet 2023. La Société a commencé à reprendre ses projets de forage au début de juillet et, le 26 juillet, les opérations sur tous les projets de forage de surface et souterrains précédemment suspendus avaient complètement repris. Il n'y a pas eu d'autres interruptions de projet liées aux feux de forêt. L'activité de forage d'Orbit Garant au Canada a également été réduite au cours du quatrième trimestre 2023 en raison des décisions des clients de suspendre ou de réduire temporairement les activités de forage sur certains autres projets. La Société prévoit reprendre les opérations sur ces autres projets d'ici janvier 2024. Un de ces projets a redémarré ses opérations à la mi-août 2023.

La direction estime que les perspectives à long terme pour le forage dans le secteur aurifère sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable à long terme. Le prix courant élevé de l'or pourrait inciter les sociétés minières à accroître les dépenses d'exploration et de développement pour des projets aurifères à court terme. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 65 % de son chiffre d'affaires de projets liés à l'or au cours de l'exercice 2023.

S&P Global Market Intelligence prévoit que le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde dans lequel la production devrait augmenter considérablement jusqu'en 2024. Orbit Garant a généré environ 74 % de ses revenus provenant de ses activités canadiennes au cours de l'exercice 2023 et est bien positionnée pour bénéficier des

perspectives positives du secteur de l'extraction aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières qui exercent leurs activités au Canada est la valeur actuellement plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs revenus sont libellés en dollars américains. Au moment de la rédaction du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,74 \$ US.

Les prix du cuivre sont plus élevés qu'il y a 12 mois, et le sentiment du marché à long terme pour le métal est positif en raison des fondamentaux serrés de l'offre et de la demande et de son rôle important dans l'électrification de l'économie mondiale. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves mondiales de cuivre nécessite une augmentation des dépenses d'exploration et de développement du cuivre à court et à long terme. Orbit Garant est bien positionné pour augmenter ses dépenses dans des projets d'exploration et de développement du cuivre en raison de sa présence au Chili, qui est le leader mondial de la production de cuivre.

Les opérations à l'international d'Orbit Garant offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base et ont permis à la Société d'avoir un accès accru à des activités de forage spécialisées à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets en Guinée et Burkina Faso. En raison de l'instabilité politique et des préoccupations en matière de sécurité au Burkina Faso, la Société a l'intention de remplir son contrat de forage restant dans le pays d'ici la fin du deuxième trimestre de l'exercice 2024, puis de quitter complètement ce marché.

La direction croit que la technologie exclusive de forage informatisée de surveillance et de contrôle de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de forage de main-d'œuvre et de consommables, à améliorer la formation des foreurs et les taux de productivité, et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 44 appareils de forage dotés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisés, qui sont tous actuellement déployés sur les projets des clients. Ces appareils de forage de nouvelle génération ont démontré une augmentation significative des taux de productivité par rapport aux appareils de forage conventionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à cette amélioration de la performance, ce qui a mené à de nouveaux contrats de forage souterrain ou à des contrats renouvelés à plus long terme.

À l'avenir, Orbit Garant a l'intention de se concentrer principalement sur ses activités de forage aurifère au Canada, en priorisant des contrats de forage spécialisés à plus long terme avec des clients majeurs et intermédiaires. La Société recherchera sélectivement des opportunités de forage à l'international tel qu'en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest lorsqu'il existe un degré élevé de certitude en matière de coûts et de marges. Orbit Garant continuera de mettre l'accent sur la gestion disciplinée de sa structure de coûts variables et de ses liquidités, l'optimisation de l'utilisation de ses appareils de forage, l'augmentation des taux de productivité, la poursuite de l'innovation technologique, la formation des foreurs, le maintien en poste du personnel clé et le maintien de normes strictes en matière de santé et de sécurité. L'objectif principal de la Société est de maximiser la rentabilité sur une base durable.

## **CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou les autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, et comprend notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2023, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et le fonctionnement de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2023.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF »). Le CIIF de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le CIIF comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2023, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un CIIF était en place au sein de la Société et a évalué sa conception, et confirmé qu'il n'y a eu aucune modification apportée au CIIF au cours de l'exercice qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son CIIF et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2023, une évaluation de l'efficacité du CIIF de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission, un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Forage Orbit Garant Inc.

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Forage Orbit Garant Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 30 juin 2023 et au 30 juin 2022;
- les états consolidés du résultat et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 juin 2023 et au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport de l'auditeur.

### ***Évaluation de l'exactitude des stocks de sites miniers***

#### ***Description de la question***

Nous attirons l'attention sur la note 3 et la note 7 des états financiers consolidés.

Les stocks de l'entité se composent principalement de pièces de rechange et de matières consommables. Au 30 juin 2023, l'entité détenait des stocks de 47,67 millions de dollars, dont une partie était constituée de stocks de sites miniers. Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### ***Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit***

Nous avons déterminé que l'évaluation de l'exactitude des stocks de sites miniers constitue une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant un risque plus élevé d'anomalies significatives en raison de l'ampleur du solde des stocks et de l'étendue de l'effort d'audit que nécessite la question. En outre, des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires à l'évaluation des résultats de nos procédures d'audit relativement à la méthode du premier entré, premier sorti pour les stocks de sites miniers.

#### ***Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit***

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit.

Nous avons trié les stocks de sites miniers par article et par emplacement afin de calculer les variations au cours de l'exercice des articles détenus à la fin de l'exercice. Nous avons mis en œuvre des procédés analytiques de corroboration relativement à la méthode du premier entré, premier sorti pour ces articles en utilisant des données telles que les prix d'achat et les quantités de stocks de sites miniers à la fin de l'exercice. Pour évaluer la fiabilité des données utilisées dans le cadre des procédures analytiques de corroboration décrites ci-dessus :

- nous avons testé un échantillon d'achats de stocks à l'aide de factures.
- pour les emplacements de sites miniers sélectionnés, nous avons observé la prise d'inventaire physique de l'entité à la fin de l'exercice et nous avons procédé à des comptages par sondages indépendants pour un échantillon d'articles que nous avons comparé aux comptes de l'entité.

#### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel sur papier lustré », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;

- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport de l'auditeur parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur est délivré est Alain Bessette.



Montréal, Canada

Le 19 septembre 2023

**FORAGE ORBIT GARANT INC.****États consolidés du résultat**

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

|                                                                   | Notes | 30 juin<br>2023<br>\$ | 30 juin<br>2022<br>\$ |
|-------------------------------------------------------------------|-------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Produits tirés de contrats</b>                                 | 23    | 200 976               | 195 473               |
| <b>Coût des produits tirés de contrats</b>                        |       |                       |                       |
| Dépréciation des stocks due à une restructuration au Burkina Faso | 6, 7  | 4 187                 | -                     |
| Autre coût des produits tirés de contrats                         | 5     | 178 459               | 181 732               |
|                                                                   |       | 182 646               | 181 732               |
| <b>Bénéfice brut</b>                                              |       | 18 330                | 13 741                |
| <b>Charges</b>                                                    |       |                       |                       |
| Frais généraux et administratifs                                  | 5     | 16 444                | 14 523                |
| (Gain) perte de change                                            |       | (1 892)               | 392                   |
| Charges financières                                               | 5     | 3 349                 | 2 235                 |
|                                                                   | 5     | 17 901                | 17 150                |
| <b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>               |       | 429                   | (3 409)               |
| <b>Impôt sur le résultat</b>                                      | 16    |                       |                       |
| Exigible                                                          |       | 475                   | 598                   |
| Différé                                                           |       | 623                   | 2 640                 |
|                                                                   |       | 1 098                 | 3 238                 |
| <b>Perte nette</b>                                                |       | (669)                 | (6 647)               |
| <b>Perte nette par action</b>                                     | 15    |                       |                       |
| De base                                                           |       | (0,02)                | (0,18)                |
| Diluée                                                            |       | (0,02)                | (0,18)                |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

|                                                                                            | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                            | \$              | \$              |
| <b>Perte nette</b>                                                                         | (669)           | (6 647)         |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                                                  |                 |                 |
| Écarts de conversion cumulés, déduction faite des impôts de 62 \$ (119 \$ au 30 juin 2022) | (275)           | (1 402)         |
| Autres éléments du résultat global                                                         | (275)           | (1 402)         |
| <b>Résultat global</b>                                                                     | (944)           | (8 049)         |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

| Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023                                                    |                 |                                                 |                             |                                                    | Total               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------------------------|---------------------|
|                                                                                            | Capital-actions | Réserve –<br>Instruments de<br>capitaux propres | Résultats<br>non distribués | Cumul des autres<br>éléments du<br>résultat global | Capitaux<br>propres |
|                                                                                            | \$<br>(Note 15) | \$                                              | \$                          | \$                                                 | \$                  |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2022</b>                                                | 59 204          | 1 624                                           | 5 729                       | (4 052)                                            | 62 505              |
| <b>Résultat global total</b>                                                               |                 |                                                 |                             |                                                    |                     |
| Perte nette                                                                                | -               | -                                               | (669)                       | -                                                  | (669)               |
| Autres éléments du résultat global                                                         |                 |                                                 |                             |                                                    |                     |
| Écarts de conversion cumulés                                                               | -               | -                                               | -                           | (275)                                              | (275)               |
| Autres éléments du résultat global                                                         | -               | -                                               | -                           | (275)                                              | (275)               |
| Transactions avec les actionnaires comptabilisées<br>directement dans les capitaux propres |                 |                                                 |                             |                                                    |                     |
| Rémunération fondée sur des actions (Note 15)                                              | -               | 83                                              | -                           | -                                                  | 83                  |
| Options sur actions annulées                                                               | -               | (726)                                           | 726                         | -                                                  | -                   |
| Total des transactions avec les actionnaires                                               | -               | (643)                                           | 726                         | -                                                  | 83                  |
| <b>Solde au 30 juin 2023</b>                                                               | 59 204          | 981                                             | 5 786                       | (4 327)                                            | 61 644              |
| Pour l'exercice terminé le 30 juin 2022                                                    |                 |                                                 |                             |                                                    | Total               |
|                                                                                            | Capital-actions | Réserve –<br>Instruments de<br>capitaux propres | Résultats<br>non distribués | Cumul des autres<br>éléments du<br>résultat global | Capitaux<br>propres |
|                                                                                            | \$<br>(Note 15) | \$                                              | \$                          | \$                                                 | \$                  |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>                                                | 59 204          | 1 452                                           | 12 342                      | (2 650)                                            | 70 348              |
| <b>Résultat global total</b>                                                               |                 |                                                 |                             |                                                    |                     |
| Perte nette                                                                                | -               | -                                               | (6 647)                     | -                                                  | (6 647)             |
| Autres éléments du résultat global                                                         |                 |                                                 |                             |                                                    |                     |
| Écarts de conversion cumulés                                                               | -               | -                                               | -                           | (1 402)                                            | (1 402)             |
| Autres éléments du résultat global                                                         | -               | -                                               | -                           | (1 402)                                            | (1 402)             |
| Transactions avec les actionnaires comptabilisées<br>directement dans les capitaux propres |                 |                                                 |                             |                                                    |                     |
| Rémunération fondée sur des actions (Note 15)                                              | -               | 206                                             | -                           | -                                                  | 206                 |
| Options sur actions annulées                                                               | -               | (34)                                            | 34                          | -                                                  | -                   |
| Total des transactions avec les actionnaires                                               | -               | 172                                             | 34                          | -                                                  | 206                 |
| <b>Solde au 30 juin 2022</b>                                                               | 59 204          | 1 624                                           | 5 729                       | (4 052)                                            | 62 505              |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.



# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## États consolidés de la situation financière

Aux 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

|                                                 | Notes | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|-------------------------------------------------|-------|-----------------|-----------------|
|                                                 |       | \$              | \$              |
| <b>ACTIF</b>                                    |       |                 |                 |
| <b>Actifs courants</b>                          |       |                 |                 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie         |       | 2 181           | 1 018           |
| Créances clients et autres débiteurs            |       | 30 538          | 39 401          |
| Stocks                                          | 7     | 47 674          | 49 006          |
| Impôt sur le résultat à recouvrer               |       | 580             | 664             |
| Charges payées d'avance                         |       | 1 017           | 1 077           |
|                                                 |       | 81 990          | 91 166          |
| <b>Actifs non courants</b>                      |       |                 |                 |
| Placements                                      | 8     | 320             | 146             |
| Immobilisations corporelles                     | 9     | 41 156          | 41 403          |
| Actifs au titre de droits d'utilisation         | 10    | 1 925           | 2 388           |
| Immobilisations incorporelles                   | 11    | 296             | 320             |
| Actifs d'impôt différé                          | 16    | 1 876           | 1 636           |
| <b>Total de l'actif</b>                         |       | <b>127 563</b>  | <b>137 059</b>  |
| <b>PASSIF</b>                                   |       |                 |                 |
| <b>Passifs courants</b>                         |       |                 |                 |
| Créditeurs et charges à payer                   |       | 27 621          | 33 578          |
| Impôt sur le résultat à payer                   |       | 1               | 12              |
| Affacturage à payer                             | 22    | 1 449           | 1 317           |
| Tranche à court terme de la dette à long terme  | 12    | 1 994           | 2 222           |
| Tranche à court terme des obligations locatives | 13    | 528             | 675             |
|                                                 |       | 31 593          | 37 804          |
| <b>Passifs non courants</b>                     |       |                 |                 |
| Passifs d'impôt différé                         | 16    | 1 291           | 657             |
| Dette à long terme                              | 12    | 32 344          | 34 702          |
| Obligations locatives                           | 13    | 691             | 1 391           |
|                                                 |       | 65 919          | 74 554          |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                         |       |                 |                 |
| Capital-actions                                 | 15    | 59 204          | 59 204          |
| Réserve – Instruments de capitaux propres       |       | 981             | 1 624           |
| Résultats non distribués                        |       | 5 786           | 5 729           |
| Cumul des autres éléments du résultat global    |       | (4 327)         | (4 052)         |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires  |       | 61 644          | 62 505          |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>  |       | <b>127 563</b>  | <b>137 059</b>  |

Éventualités et engagements (notes 18 et 19)

### APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Pierre Alexandre

Pierre Alexandre, administrateur

(signé) Nicole Veilleux

Nicole Veilleux, administratrice

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens)

|                                                                                            | Notes | 30 juin<br>2023<br>\$ | 30 juin<br>2022<br>\$ |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----------------------|-----------------------|
| <b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>                                                            |       |                       |                       |
| Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat                                               |       | 429                   | (3 409)               |
| Éléments sans effet sur la trésorerie :                                                    |       |                       |                       |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                              | 9     | 10 372                | 10 307                |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation                                  | 10    | 516                   | 515                   |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                                            | 11    | 207                   | 321                   |
| Gain sur la cession d'immobilisations corporelles                                          | 9     | (484)                 | (908)                 |
| Gain sur la cession d'actifs au titre de droits d'utilisation                              | 10    | -                     | (7)                   |
| Décomptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives    | 10    | (132)                 | -                     |
| Rémunération fondée sur des actions                                                        | 15    | 83                    | 206                   |
| Dépréciation des stocks due à une restructuration au Burkina Faso                          | 6, 7  | 4 187                 | -                     |
| Charges financières                                                                        | 5     | 3 349                 | 2 235                 |
| Variation nette de la juste valeur des placements                                          | 8     | 311                   | 85                    |
|                                                                                            |       | 18 838                | 9 345                 |
| Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation   | 17    | (700)                 | (1 087)               |
| Impôt sur le résultat payé                                                                 |       | (433)                 | (187)                 |
| Charges financières payées                                                                 |       | (3 352)               | (2 215)               |
|                                                                                            |       | 14 353                | 5 856                 |
| <b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>                                                          |       |                       |                       |
| Produit de la cession de placements                                                        | 8     | -                     | 28                    |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                                  | 9     | (9 257)               | (11 899)              |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles                                        |       | 996                   | 1 192                 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles                                                | 11    | (179)                 | (99)                  |
|                                                                                            |       | (8 440)               | (10 778)              |
| <b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>                                                            |       |                       |                       |
| Produit de l'affacturage                                                                   |       | 16 633                | 11 613                |
| Remboursement de l'affacturage                                                             |       | (16 798)              | (12 829)              |
| Produit de la dette à long terme                                                           |       | 113 260               | 102 094               |
| Remboursement de la dette à long terme                                                     |       | (116 627)             | (97 425)              |
| Remboursement des obligations locatives                                                    |       | (900)                 | (742)                 |
|                                                                                            |       | (4 432)               | 2 711                 |
| Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie |       | (318)                 | (27)                  |
| <b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>         |       | <b>1 163</b>          | <b>(2 238)</b>        |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>                      |       | <b>1 018</b>          | <b>3 256</b>          |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>                      |       | <b>2 181</b>          | <b>1 018</b>          |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), incorporée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses filiales et dans les entreprises associées sont les suivants :

|                                                     | % droits de vote |
|-----------------------------------------------------|------------------|
| Services de forage Orbit Garant inc.                | 100 %            |
| 9116-9300 Québec inc.                               | 100 %            |
| Drift Exploration Drilling Inc.                     | 100 %            |
| Drift de Mexico SA de CV                            | 100 %            |
| Orbit Garant Chile S.A.                             | 100 %            |
| Orbit Garant Drilling Ghana Limited                 | 100 %            |
| Perforación Orbit Garant Peru S.A.C.                | 100 %            |
| OGD Drilling (Guyana) Inc.                          | 100 %            |
| Forage Orbit Garant BF S.A.S.                       | 100 %            |
| Forage Orbit Garant Guinée SALRU                    | 100 %            |
| Sarliaq-Orbit Garant inc.                           | 49 %             |
| Tumiit Orbit Garant inc. (dissoute le 27 juin 2023) | 49 %             |

### 2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), comme publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes, sont présentés à la note 4.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 19 septembre 2023.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

#### Conversion des devises

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société ou d'une filiale étrangère dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, sont comptabilisées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction. À chaque date de clôture des états financiers consolidés, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en utilisant le cours en vigueur à cette date, et les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique ne sont pas ajustés. Les écarts de change sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les actifs et passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers consolidés. Les éléments des produits et des charges sont convertis au cours de change moyen de la période. Les écarts de change sont comptabilisés dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres. Le montant cumulé des écarts de change est reclassé au résultat net au moment du changement de contrôle dans l'établissement à l'étranger. De plus, les gains et pertes de change liés à certains prêts intersociétés qui sont de nature permanente sont inclus dans les AERG sous le poste « Écarts de conversion cumulés » et sont cumulés dans les capitaux propres.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

| Actif/passif                            | Classification                            |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | Coût amorti                               |
| Créances clients et autres débiteurs    | Coût amorti                               |
| Placements                              | Juste valeur par le biais du résultat net |
| Créditeurs et charges à payer           | Coût amorti                               |
| Affacturage à payer                     | Coût amorti                               |
| Dette à long terme                      | Coût amorti                               |

#### Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêts effectif et net de perte de valeur si,

- l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et/ou à des remboursements d'intérêts.

#### Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et les variations, incluant les produits d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisés en résultat net. Toutefois, pour les placements en titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transactions, la Société peut choisir, lors de la comptabilisation initiale, de présenter les gains ou pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les gains ou pertes ne sont jamais reclassés au résultat net, et aucune perte de valeur n'est comptabilisée au résultat net.

#### Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Passifs financiers évalués à la juste valeur

Les passifs financiers évalués à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée au résultat net. La Société n'a aucun passif financier évalué à la juste valeur.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers (suite)

##### *Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif*

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des frais payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, le découvert bancaire et les dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois.

#### Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs comprennent les montants dus dans le cours normal des affaires. Une provision pour pertes sur créances attendues est maintenue afin de refléter un risque de dépréciation pour les créances clients et autres débiteurs basé sur le modèle de pertes sur créances attendues prenant en compte les variations de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale des créances clients basé sur des catégories de risques clients. Les créances irrécouvrables sont aussi provisionnées en fonction de l'historique des recouvrements et des risques spécifiques identifiés pour chaque client.

#### Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Les salaires, les congés payés, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme du personnel et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les membres du personnel de la Société ont rendu les services connexes.

#### Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de moteurs, de tiges de forage et de trépons sur les sites miniers et les entrepôts. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont ajustés pour refléter son taux de consommation et de remise à neuf. Le montant de la perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

#### Placements

Les placements dans des titres négociés sur le marché sont classés comme placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat net.



# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Placement dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La Société comptabilise son placement dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la Société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre de bénéfice ou perte et au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la Société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication du matériel de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les frais d'entretien et de réparation, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

|                          | Vie utile  | Valeur résiduelle |
|--------------------------|------------|-------------------|
| Bâtiments et composantes | 5 à 40 ans | -                 |
| Matériel de forage       | 5 à 10 ans | 0 - 20 %          |
| Véhicules                | 5 ans      | -                 |
| Autres                   | 3 à 10 ans | -                 |

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur le coût de l'actif moins la valeur résiduelle et commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins desquelles elles sont destinées. Le terrain n'est pas amorti.

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la durée suivante :

|           |           |
|-----------|-----------|
| Logiciels | 3 à 5 ans |
| Brevets   | 10 ans    |

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

#### Assistance gouvernementale

Les subventions gouvernementales sont constatées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions rattachées. Lorsque la subvention est liée à un élément passé en charges, elle est comptabilisée en réduction de la charge connexe. Lorsque la subvention porte sur des immobilisations corporelles, elle est comptabilisée contre la valeur nette comptable de l'actif et amorti sur la durée de vie utile attendue en réduction de l'amortissement de l'actif.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice ou lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la cession, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la cession représente le montant qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de dépréciation est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non financiers ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être renversée à l'état consolidé du résultat dans la mesure où la valeur comptable à la date du renversement de la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

#### Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouvrés selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Des actifs et des passifs d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des actifs et des passifs existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité de certaines transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

#### Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Contrats de location

Au début d'un contrat, la Société évalue si un contrat est, ou contient, un contrat de location à condition que le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pendant une période de temps en échange d'une contrepartie.

#### *Droits d'utilisation sur les contrats de location*

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont initialement évalués au coût, incluant l'évaluation initiale des obligations locatives correspondantes, des paiements de location effectués à la date de début ou avant et de tous les coûts directs initiaux engagés, moins les incitatifs de location reçus. Ils sont ensuite amortis linéairement sur la durée de la location et diminués des pertes de valeur, le cas échéant. S'il est raisonnablement certain que la Société exercera les options d'achat, l'actif sous-jacent est amorti sur la base de sa durée d'utilité estimée. Les actifs au titre des droits d'utilisation peuvent également être ajustés pour refléter la réévaluation des obligations locatives connexes.

La durée du bail ne comprend l'option de renouvellement que s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Les durées de bail vont de 2 à 11 ans pour les terrains et bâtiments et de 1 à 4 ans pour les véhicules.

La Société a choisi de ne pas comptabiliser d'actif et de passif au titre du droit d'utilisation pour les contrats de location dont la durée totale du contrat de location est inférieure ou égale à douze mois et pour les contrats de location d'actifs de faible valeur. Les paiements de location associés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon une base linéaire sur la durée du contrat de location.

#### *Obligations locatives*

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de location à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements au titre de la location comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de location variables qui dépendent d'un indice et le prix d'exercice d'une option d'achat dont il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Par la suite, le passif de location est évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et ajusté des intérêts et des paiements de location. Pour calculer la valeur actualisée des paiements de location, la Société utilise le taux d'emprunt supplémentaire à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location n'est pas facilement déterminable. Par la suite, la valeur comptable de l'obligation locative est réévaluée s'il y a eu une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de location fixes en substance ou un changement dans l'évaluation l'exercice d'une option d'achat pour l'actif sous-jacent.

#### Constatation des produits

Les produits tirés de contrats de forage et de services auxiliaires sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat, qui correspond au montant que la Société est en droit de facturer.

#### Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur selon l'IFRS 2. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante au poste « réserve - instruments de capitaux propres ». Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis et est présenté déduction faite des options sur actions annulées avant que leurs droits n'aient été acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

### 4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction de la Société fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture des états financiers et sur les montants des produits et des charges de la période concernée. Bien que la direction revoie régulièrement ses estimations, les résultats réels peuvent différer de celles-ci. L'incidence des modifications des estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit, et dans les périodes ultérieures touchées, le cas échéant. Les éléments pour lesquels les estimations et les hypothèses sont importantes ou complexes sont présentés ci-dessous :

#### A) ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

##### Stocks

Une partie de l'inventaire a été estimée en fonction du nombre de foreuses sur les sites miniers. Pour estimer le coût de cet inventaire, la direction prend en compte le montant d'inventaire estimé par foreuse, selon les éléments probants les plus fiables au moment où l'estimation a été faite.

##### Dépréciation des actifs non financiers

La Société fait appel à son jugement pour évaluer si un test de dépréciation doit être effectué en raison de la présence d'indicateurs de dépréciation potentielle. Au 30 juin 2023, la société a conclu à l'existence d'indices de dépréciation pour les actifs situés au Burkina Faso et elle a procédé à un test de dépréciation sur les immobilisations corporelles, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles situés au Burkina Faso. Aucune dépréciation n'a été constatée à la suite de ce test. Dans l'application de son jugement, la Société s'appuie principalement sur sa connaissance de ses activités et du contexte économique. Des estimations importantes de la direction sont nécessaires pour déterminer la valeur recouvrable en unité génératrices de trésorerie (« UGT ») incluant les estimations de flux de trésorerie futurs. Des différences d'estimations peuvent avoir une incidence sur la dépréciation des actifs corporels et incorporels et sur le montant en dollar de cette dépréciation. Les principales hypothèses utilisées par la direction comprennent les projections de revenus, de dépenses d'opérations, de taux d'utilisation, de taux d'actualisation et de prix au marché. Par conséquent, l'incidence sur les états financiers consolidés des périodes ultérieures pourrait être importante.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

### 4. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS (suite)

#### A) ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES (suite)

##### **Actifs d'impôt différé**

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des bénéfices non imposables importants (et des charges) et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limite de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

##### **Impôt sur le résultat**

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. La charge d'impôt sur le résultat de la Société est fondée sur des règles et réglementations fiscales qui sont sujettes à interprétation et peuvent être contestées par les autorités fiscales. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle constitue des provisions, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

#### B) JUGEMENTS

##### **Monnaie fonctionnelle**

Dans le cadre de la détermination de la monnaie fonctionnelle de ses filiales à l'étranger, la Société doit évaluer différents facteurs tels que la monnaie qui influence les prix de vente et les coûts, le contexte économique et le degré d'autonomie de la filiale. Selon l'évaluation des différents facteurs, lorsque la monnaie fonctionnelle est difficile à déterminer, la Société a recours à son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, les événements et les conditions sous-jacentes.

##### **Jugement important utilisé dans la détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement**

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la Société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 5. CHARGES PAR NATURE

#### Détail de la dotation aux amortissements

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a été présentée aux états consolidés du résultat comme suit :

|                                         | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|-----------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                         | \$              | \$              |
| Coût des produits tirés de contrats     | 10 069          | 10 046          |
| Frais généraux et administratifs        | 1 026           | 1 097           |
| Total de la dotation aux amortissements | 11 095          | 11 143          |

#### Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les (gains) pertes de change et les charges financières, par nature, se détaillent comme suit :

|                                                                                                                                             | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                                                                             | \$              | \$              |
| Dotation aux amortissements                                                                                                                 | 11 095          | 11 143          |
| Charges au titre des avantages du personnel                                                                                                 | 102 494         | 99 610          |
| Coût des stocks                                                                                                                             | 44 305          | 44 438          |
| Dépréciation des stocks due à une restructuration au Burkina Faso                                                                           | 4 187           | -               |
| Intérêts sur les dettes à long terme                                                                                                        | 2 908           | 1 918           |
| Intérêts sur les obligations locatives                                                                                                      | 92              | 139             |
| Frais d'affacturage et autres intérêts                                                                                                      | 349             | 178             |
| Autres charges                                                                                                                              | 35 117          | 41 456          |
| Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des (gains) pertes de change et des charges financières | 200 547         | 198 882         |
| Coût des produits tirés de contrats                                                                                                         | 182 646         | 181 732         |
| Frais généraux et administratifs, des (gains) pertes de change et des charges financières                                                   | 17 901          | 17 150          |
| Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des (gains) pertes de change et des charges financières | 200 547         | 198 882         |

### 6. DÉPRÉCIATION DES STOCKS DUE À UNE RESTRUCTURATION AU BURKINA FASO

Au cours de l'année, la Société a pris la décision de quitter le Burkina Faso, étant donné que cette filiale nécessitait des investissements supplémentaires importants pour atteindre un retour sur investissement acceptable, ainsi que des problèmes de sécurité accrus dans ce pays, par conséquent, la Société prévoit terminer son programme de forage au Burkina Faso au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024.

Ces initiatives de restructuration ont généré une dépréciation des stocks calculées sur la base de la détermination de la juste valeur des actifs diminuée des coûts de cession pour une partie des stocks et des ventes nettes, diminuées du coût estimé des stocks pour achever, dont la consommation est prévue jusqu'à la fin du contrat. La juste valeur du coût de cession a été déterminée grâce à l'utilisation des connaissances du secteur.

Le montant comptabilisé consiste en une dépréciation de 4 187 \$ pour ramener les stocks à leur valeur de réalisation nette.



## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 7. STOCKS

|                    | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|--------------------|-----------------|-----------------|
|                    | \$              | \$              |
| Pièces de rechange | 17 019          | 18 007          |
| Fournitures        | 30 132          | 29 951          |
| Autres             | 523             | 1 048           |
|                    | 47 674          | 49 006          |

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les pièces de machinerie. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage.

Le coût des stocks, qui a été comptabilisé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

|  | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|--|-----------------|-----------------|
|  | \$              | \$              |
|  | 44 305          | 44 438          |

Au cours de l'exercice, un montant de 4 187 \$ (2022 : 0 \$) a été constaté à titre de dépréciation des stocks au Burkina Faso en raison d'une valeur de réalisation nette inférieure au coût. Au 30 juin 2023 et au 30 juin 2022, aucun montant n'a été comptabilisé à titre de renversement d'une dépréciation des stocks.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité de ses stocks.

#### 8. PLACEMENTS

|                                                                                                        | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                                        | \$              | \$              |
| <b>Placements dans des sociétés ouvertes, au début de l'exercice</b>                                   | 146             | 259             |
| Conversion de créances clients                                                                         | 485             | -               |
| Produit de la cession de placements                                                                    | -               | (28)            |
| Variation de la juste valeur sur les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net | (311)           | (85)            |
| <b>Placements dans des sociétés ouvertes, à la fin de l'exercice</b>                                   | 320             | 146             |

La Société détient des actions ordinaires de sociétés ouvertes. Ces actions sont classées comme étant à la juste valeur par le biais de résultat net et sont comptabilisées à la juste valeur reflétant leur prix par action coté sur le marché à la date de clôture. La variation de la juste valeur des placements est incluse dans les frais généraux et administratifs. Le coût d'origine est de 940 \$ (455 \$ au 30 juin 2022).

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                                                                            | Terrains     | Bâtiments et<br>composantes | Matériel de<br>forage | Véhicules     | Autres       | Total          |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------|-----------------------|---------------|--------------|----------------|
| <b>Coût</b>                                                                | \$           | \$                          | \$                    | \$            | \$           | \$             |
| Solde au 1er juillet 2022                                                  | 2 206        | 11 433                      | 91 093                | 22 094        | 2 063        | 128 889        |
| Acquisitions                                                               | -            | 224                         | 4 031                 | 4 961         | 41           | 9 257          |
| Transferts depuis les actifs au titre de droits<br>d'utilisation (note 10) | -            | -                           | 170                   | 29            | -            | 199            |
| Cessions et radiations                                                     | -            | (92)                        | (2 664)               | (2 034)       | (90)         | (4 880)        |
| Effet des variations des taux de change                                    | 260          | 126                         | 3 247                 | 98            | 69           | 3 800          |
| <b>Solde au 30 juin 2023</b>                                               | <b>2 466</b> | <b>11 691</b>               | <b>95 877</b>         | <b>25 148</b> | <b>2 083</b> | <b>137 265</b> |
| <b>Amortissement cumulé</b>                                                |              |                             |                       |               |              |                |
| Solde au 1er juillet 2022                                                  | -            | 6 182                       | 63 257                | 16 305        | 1 742        | 87 486         |
| Amortissement                                                              | -            | 422                         | 6 976                 | 2 875         | 99           | 10 372         |
| Transferts depuis les actifs au titre de droits<br>d'utilisation (note 10) | -            | -                           | 41                    | 29            | -            | 70             |
| Cessions et radiations                                                     | -            | (83)                        | (2 280)               | (1 915)       | (90)         | (4 368)        |
| Effet des variations des taux de change                                    | -            | 42                          | 2 312                 | 138           | 57           | 2 549          |
| <b>Solde au 30 juin 2023</b>                                               | <b>-</b>     | <b>6 563</b>                | <b>70 306</b>         | <b>17 432</b> | <b>1 808</b> | <b>96 109</b>  |
|                                                                            |              |                             |                       |               |              |                |
|                                                                            | Terrains     | Bâtiments et<br>composantes | Matériel de<br>forage | Véhicules     | Autres       | Total          |
| <b>Coût</b>                                                                | \$           | \$                          | \$                    | \$            | \$           | \$             |
| Solde au 1er juillet 2021                                                  | 2 515        | 11 540                      | 86 943                | 20 945        | 2 114        | 124 057        |
| Acquisitions                                                               | -            | 52                          | 10 348                | 3 377         | 31           | 13 808         |
| Cessions et radiations                                                     | -            | (10)                        | (3 586)               | (2 062)       | (2)          | (5 660)        |
| Effet des variations des taux de change                                    | (309)        | (149)                       | (2 612)               | (166)         | (80)         | (3 316)        |
| <b>Solde au 30 juin 2022</b>                                               | <b>2 206</b> | <b>11 433</b>               | <b>91 093</b>         | <b>22 094</b> | <b>2 063</b> | <b>128 889</b> |
| <b>Amortissement cumulé</b>                                                |              |                             |                       |               |              |                |
| Solde au 1er juillet 2021                                                  | -            | 5 825                       | 61 795                | 15 920        | 1 679        | 85 219         |
| Amortissement                                                              | -            | 399                         | 7 216                 | 2 564         | 128          | 10 307         |
| Cessions et radiations                                                     | -            | -                           | (3 320)               | (2 053)       | (2)          | (5 375)        |
| Effet des variations des taux de change                                    | -            | (42)                        | (2 434)               | (126)         | (63)         | (2 665)        |
| <b>Solde au 30 juin 2022</b>                                               | <b>-</b>     | <b>6 182</b>                | <b>63 257</b>         | <b>16 305</b> | <b>1 742</b> | <b>87 486</b>  |
| Au 30 juin 2022 :                                                          |              |                             |                       |               |              |                |
| Valeur comptable nette                                                     | 2 206        | 5 251                       | 27 836                | 5 789         | 321          | 41 403         |
| Au 30 juin 2023 :                                                          |              |                             |                       |               |              |                |
| Valeur comptable nette                                                     | 2 466        | 5 128                       | 25 571                | 7 716         | 275          | 41 156         |

Un gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 484 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 (gain de 908 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2022) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

Les équipements de forage incluent des travaux en cours pour un montant de 225 \$ (816 \$ au 30 juin 2022).

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 10. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

|                                                              | Bâtiments et<br>composantes | Véhicules | Total |
|--------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------|-------|
| Coût                                                         | \$                          | \$        | \$    |
| Solde au 1er juillet 2022                                    | 1 671                       | 1 625     | 3 296 |
| Acquisitions                                                 | -                           | 852       | 852   |
| Cessions et radiations                                       | -                           | (62)      | (62)  |
| Ajustements des obligations locatives à paiements variables  | -                           | 6         | 6     |
| Décomptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation | (634)                       | -         | (634) |
| Transferts vers les immobilisations corporelles (Note 9)     | -                           | (199)     | (199) |
| Effet des variations des taux de change                      | -                           | 27        | 27    |
| Solde au 30 juin 2023                                        | 1 037                       | 2 249     | 3 286 |

#### Amortissement cumulé

|                                                              |     |      |       |
|--------------------------------------------------------------|-----|------|-------|
| Solde au 1er juillet 2022                                    | 592 | 316  | 908   |
| Amortissement                                                | 270 | 246  | 516   |
| Cessions et radiations                                       | -   | (62) | (62)  |
| Décomptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation | 55  | -    | 55    |
| Transferts vers les immobilisations corporelles (Note 9)     | -   | (70) | (70)  |
| Effet des variations des taux de change                      | -   | 14   | 14    |
| Solde au 30 juin 2023                                        | 917 | 444  | 1 361 |

|                                                             | Bâtiments et<br>composantes | Véhicules | Total |
|-------------------------------------------------------------|-----------------------------|-----------|-------|
| Coût                                                        | \$                          | \$        | \$    |
| Solde au 1er juillet 2021                                   | 1 668                       | 1 215     | 2 883 |
| Acquisitions                                                | 104                         | 731       | 835   |
| Cessions et radiations                                      | (101)                       | (285)     | (386) |
| Ajustements des obligations locatives à paiements variables | -                           | 8         | 8     |
| Effet des variations des taux de change                     | -                           | (44)      | (44)  |
| Solde au 30 juin 2022                                       | 1 671                       | 1 625     | 3 296 |

#### Amortissement cumulé

|                                         |       |       |       |
|-----------------------------------------|-------|-------|-------|
| Solde au 1er juillet 2021               | 430   | 347   | 777   |
| Amortissement                           | 263   | 252   | 515   |
| Cessions et radiations                  | (101) | (252) | (353) |
| Effet des variations des taux de change | -     | (31)  | (31)  |
| Solde au 30 juin 2022                   | 592   | 316   | 908   |

30 juin 2022 :

|                        |       |       |       |
|------------------------|-------|-------|-------|
| Valeur comptable nette | 1 079 | 1 309 | 2 388 |
|------------------------|-------|-------|-------|

30 juin 2023 :

|                        |     |       |       |
|------------------------|-----|-------|-------|
| Valeur comptable nette | 120 | 1 805 | 1 925 |
|------------------------|-----|-------|-------|

Un gain sur cession d'actifs au titre de droits d'utilisation totalisant 0 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 (gain de 7 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2022) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

|                                         | Logiciels    | Brevets   | Total        |
|-----------------------------------------|--------------|-----------|--------------|
| <b>Coût</b>                             | \$           | \$        | \$           |
| Solde au 1er juillet 2022               | 2 254        | 48        | 2 302        |
| Acquisitions                            | 179          | -         | 179          |
| Effet des variations des taux de change | 16           | -         | 16           |
| <b>Solde au 30 juin 2023</b>            | <b>2 449</b> | <b>48</b> | <b>2 497</b> |
| <b>Amortissement cumulé</b>             |              |           |              |
| Solde au 1er juillet 2022               | 1 974        | 8         | 1 982        |
| Amortissement                           | 201          | 6         | 207          |
| Effet des variations des taux de change | 12           | -         | 12           |
| <b>Solde au 30 juin 2023</b>            | <b>2 187</b> | <b>14</b> | <b>2 201</b> |
|                                         |              |           |              |
|                                         | Logiciels    | Brevets   | Total        |
| <b>Coût</b>                             | \$           | \$        | \$           |
| Solde au 1er juillet 2021               | 2 203        | 19        | 2 222        |
| Acquisitions                            | 70           | 29        | 99           |
| Effet des variations des taux de change | (19)         | -         | (19)         |
| <b>Solde au 30 juin 2022</b>            | <b>2 254</b> | <b>48</b> | <b>2 302</b> |
| <b>Amortissement cumulé</b>             |              |           |              |
| Solde au 1er juillet 2021               | 1 799        | 3         | 1 802        |
| Amortissement                           | 186          | 5         | 191          |
| Effet des variations des taux de change | (11)         | -         | (11)         |
| <b>Solde au 30 juin 2022</b>            | <b>1 974</b> | <b>8</b>  | <b>1 982</b> |
| 30 juin 2022 :                          |              |           |              |
| Valeur comptable nette                  | 280          | 40        | 320          |
| 30 juin 2023 :                          |              |           |              |
| Valeur comptable nette                  | 262          | 34        | 296          |

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 12. DETTE À LONG TERME

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | \$              | \$              |
| Facilité de crédit renouvelable de 2 000 \$ US (30 juin 2022: 1 000 \$ US) autorisé pour un montant maximal de 6 620 \$ (5 000 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 %, taux effectif de 9,00 % au 30 juin 2023 (taux préférentiel majoré de 0,75 %, taux effectif de 5,50 % au 30 juin 2022), échéant en novembre 2024, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs, à l'exception de ceux indiqués ci-dessous d) | 2 648           | 1 289           |
| Facilité de crédit renouvelable autorisé d'un montant maximal de 30 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %, taux effectif de 8,45 % au 30 juin 2023 (taux préférentiel majoré de 3,75 %, taux effectif de 7,45 % au 30 juin 2022), échéant en novembre 2024, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs, à l'exception de ceux indiqués ci-dessous a) b) d)                                                      | 19 454          | 30 003          |
| Emprunt, portant intérêt à un taux de 6,70%, remboursable par versements mensuels de 64 \$, échéant en octobre 2042, garanti par une hypothèque de premier rang sur un terrain et un bâtiment c) e)                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 8 212           | -               |
| Emprunt de 1 160 \$ US (30 juin 2022: 2 320 \$ US), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 11,00 % au 30 juin 2023 (au taux préférentiel majoré de 2,75 %, taux effectif de 7,50 % au 30 juin 2022), remboursable par versements mensuels de 128 \$ (97 \$ US) (au 30 juin 2022 : 125 \$ (97 \$ US)), échéant en juillet 2024, garanti par une hypothèque de troisième rang sur l'universalité des biens présents et futurs                            | 1 536           | 2 990           |
| Emprunts de 400 925 \$ CLP au 30 juin 2022, portant intérêt à un taux de 3,50 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -               | 558             |
| Emprunt de 42 CLF (30 juin 2022: 46 CLF), portant intérêt à un taux de 3,30 %, remboursable par versements mensuels de 22 \$ (0,43 CLF), échéant en février 2028, garanti par un terrain et un bâtiment. f)                                                                                                                                                                                                                                                                             | 2 488           | 2 084           |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 34 338          | 36 924          |
| Tranche à court terme                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | (1 994)         | (2 222)         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 32 344          | 34 702          |

a) La facilité de crédit renouvelable porte intérêt soit a) au taux préférentiel de la banque majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive ou b) au taux d'acceptations bancaires majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive. De plus, la société doit payer des commissions d'engagement de 0,35 % à 1,07 % fondées sur une clause financière restrictive. Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre à a) au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 3,75 % ou b) au taux de l'acceptation bancaire majoré d'un pourcentage variant entre 1,50 % à 4,75 %.

b) Au 30 juin 2023, Un montant non amorti de 146 \$ (254 \$ au 30 juin 2022) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 12. DETTE À LONG TERME (suite)

- c) Au 30 juin 2023, un montant non amorti de 121 \$ (0 \$ au 30 juin 2022) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- d) Le 10 mai 2022, la Société a signé un amendement à la quatrième entente de facilité de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale du Canada consistant en une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 35 000 \$ et une facilité de crédit renouvelable de 5 000 \$ US, qui viendra à échéance le 2 novembre 2024. Le 9 septembre 2022, à la suite de la conclusion d'une convention de prêt avec la Banque de développement du Canada, la Société et la Banque Nationale ont modifié l'entente de la facilité de crédit en la diminuant de 35 000 \$ à 30 000 \$. Au 30 juin 2023, la facilité de crédit utilisé en devise US est de 0 \$ US (200 \$ US au 30 juin 2022).
- e) Le 9 septembre 2022, la Société a conclu un accord de prêt supplémentaire avec la Banque de développement du Canada (la "Convention de prêt BDC") pour un prêt à terme au montant de 8 470 \$. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 6,70% par année et remboursable sur 240 versement mensuels à compter de novembre 2022 et ce jusqu'en octobre 2042. Le taux fixe pourrait être réduit de 0,20% en novembre 2023, si certaines clauses restrictives financières sont respectées. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt BDC sont garanties par une hypothèque de premier rang sur le terrain et le bâtiment servant de siège social à la Société situé à Val-d'Or.
- f) Un montant non amorti de 34 \$ (35 \$ au 30 juin 2022) correspondant à des frais de financement a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Selon les modalités des dettes à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 14). Au 30 juin 2023, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2022, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Au 30 juin 2023, le taux préférentiel au Canada était de 6,95 % pour les emprunts canadiens (3,70 % au 30 juin 2022) et le taux préférentiel aux États-Unis était de 8,25 % et le taux de base aux États-Unis était de 8,75 % pour les emprunts américains (4,75 % et 5,25 % respectivement au 30 juin 2022).

Au 30 juin 2023, les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

|                                   | \$     |
|-----------------------------------|--------|
| Moins d'un an                     | 1 994  |
| Plus d'un an et moins de cinq ans | 25 672 |
| Plus de cinq ans                  | 6 972  |
|                                   | 34 638 |

La dette à long terme avant frais de financement non amortis, par devise et par échéance, est la suivante :

| Au 30 juin 2023     | Total  | Moins d'un an | Plus d'un an et moins de cinq ans | Plus de cinq ans |
|---------------------|--------|---------------|-----------------------------------|------------------|
| 000s                | \$     | \$            | \$                                | \$               |
| CAD                 | 27 932 | 233           | 20 727                            | 6 972            |
| US (3 160 \$ US)    | 4 184  | 1 536         | 2 648                             | -                |
| UF Chilien (CLF 42) | 2 522  | 225           | 2 297                             | -                |
|                     | 34 638 | 1 994         | 25 672                            | 6 972            |

Rapprochement de la variation de la dette à long terme avec la trésorerie provenant des activités de financement :

|                                                                             | 2023    | 2022    |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
|                                                                             | \$      | \$      |
| <b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>                                    | 36 924  | 32 425  |
| Variation nette de la facilité de crédit renouvelable                       | (9 318) | 7 186   |
| Augmentation des autres dettes à long terme                                 | 8 470   | -       |
| Remboursement des autres dettes à long terme                                | (2 519) | (2 517) |
| Frais de transaction liés à la dette à long terme                           | (163)   | (226)   |
| Amortissement des frais de transaction liés à la dette à long terme         | 160     | 206     |
| Impact de la variation du taux de change sur la dette en devises étrangères | 784     | (150)   |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>                                         | 34 338  | 36 924  |



## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 13. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le sommaire des activités liées aux obligations locatives pour les exercices terminés le 30 juin 2023 et 2022, se présente comme suit:

|                                                                   | 2023       | 2022         |
|-------------------------------------------------------------------|------------|--------------|
|                                                                   | \$         | \$           |
| <b>Obligations locatives à l'ouverture l'exercice</b>             | 2 066      | 1 996        |
| Acquisitions                                                      | 852        | 837          |
| Cessions                                                          | -          | (40)         |
| Frais financiers                                                  | 92         | 139          |
| Païement des obligations locatives, incluant les frais financiers | (992)      | (881)        |
| Ajustements des obligations locatives à paiements variables       | 6          | 8            |
| Réévaluation de la durée du contrat de location                   | (821)      | 6            |
| Effet des variations des taux de change                           | 16         | 1            |
|                                                                   | 1 219      | 2 066        |
| Portion court terme                                               | 528        | 675          |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>                               | <b>691</b> | <b>1 391</b> |

Les paiements au titre de location requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

|                                                  | 30 juin<br>2023 |
|--------------------------------------------------|-----------------|
|                                                  | \$              |
| Moins d'un an                                    | 587             |
| Plus d'un an et moins de cinq ans                | 751             |
| Plus de cinq ans                                 | -               |
|                                                  | 1 338           |
| Moins : incidence de l'actualisation             | (119)           |
| <b>Valeur actuelle des paiements de location</b> | <b>1 219</b>    |

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 14. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, la dette à long terme, les obligations locatives, l'affacturage à payer, le capital-actions, la réserve - Instruments de capitaux propres, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie.

La structure du capital de la Société est composée de ce qui suit :

|                                              | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|----------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                              | \$              | \$              |
| Dette à long terme                           | 34 338          | 36 924          |
| Obligations locatives                        | 1 219           | 2 066           |
| Affacturage à payer                          | 1 449           | 1 317           |
| Capital-actions                              | 59 204          | 59 204          |
| Réserve - Instruments de capitaux propres    | 981             | 1 624           |
| Résultats non distribués                     | 5 786           | 5 729           |
| Cumul des autres éléments du résultat global | (4 327)         | (4 052)         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | (2 181)         | (1 018)         |
|                                              | 96 469          | 101 794         |

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers; ii) respecter ses obligations financières; et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2023, tel qu'il est mentionné à la note 12, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2022, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 15. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

|                              | 30 juin 2023        |        | 30 juin 2022        |        |
|------------------------------|---------------------|--------|---------------------|--------|
|                              | Nombre<br>d'actions | \$     | Nombre<br>d'actions | \$     |
| Actions ordinaires           |                     |        |                     |        |
| Solde au début de l'exercice | 37 372 756          | 59 204 | 37 372 756          | 59 204 |
| Actions émises :             | -                   | -      | -                   | -      |
| Solde à la fin de l'exercice | 37 372 756          | 59 204 | 37 372 756          | 59 204 |

#### Perte nette par action

La perte nette par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Pour 2023 et 2022, les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

|                                                                  | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Perte nette par action de base</b>                            |                 |                 |
| Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires              | (669) \$        | (6 647) \$      |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation | 37 372 756      | 37 372 756      |
| Perte nette par action de base                                   | (0,02) \$       | (0,18) \$       |

|                                                                       | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Perte nette par action diluée</b>                                  |                 |                 |
| Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires                   | (669) \$        | (6 647) \$      |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation      | 37 372 756      | 37 372 756      |
| Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions | -               | -               |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation        | 37 372 756      | 37 372 756      |
| Perte nette par action diluée                                         | (0,02) \$       | (0,18) \$       |

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

#### Régime d'options sur actions

Le 26 juin 2008, la Société a établi un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le Régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale d'une Société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises à même le capital non émis à l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions ne pourra pas excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à même le capital non émis aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Les droits sur les options deviennent acquis à un taux allant de 20 % à 33 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 7 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

Toutes les options sur actions en circulation sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

|                                       | 30 juin 2023     |                               | 30 juin 2022     |                               |
|---------------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|
|                                       | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
|                                       |                  | \$                            |                  | \$                            |
| En circulation au début de l'exercice | 3 243 500        | 1,24                          | 3 342 500        | 1,24                          |
| Attribuées au cours de l'exercice     | 550 000          | 0,53                          | -                | -                             |
| Annulées au cours de l'exercice       | (1 833 500)      | 1,34                          | (99 000)         | 1,11                          |
| En circulation à la fin de l'exercice | 1 960 000        | 1,24                          | 3 243 500        | 1,24                          |
| Exercçables à la fin de l'exercice    | 1 202 005        | 1,13                          | 2 256 502        | 1,40                          |

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 15. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en circulation au 30 juin 2023 :

| Fourchette des prix<br>d'exercice<br>\$ | En circulation au<br>30 juin 2023 | Durée de vie<br>moyenne restante<br>(en années) | Prix d'exercice<br>moyen pondéré<br>\$ | Exerçables au<br>30 juin 2023 | Prix d'exercice<br>moyen pondéré<br>\$ |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------|
| 0,50 - 1,49                             | 1 600 000                         | 2,15                                            | 0,77                                   | 842 005                       | 0,87                                   |
| 1,50 - 2,49                             | 360 000                           | 0,43                                            | 1,74                                   | 360 000                       | 1,74                                   |
|                                         | 1 960 000                         |                                                 |                                        | 1 202 005                     |                                        |

La juste valeur des options attribuées a été déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

|                                                           | Attribuées<br>en 2023 |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------|
| Taux d'intérêt sans risque                                | 2,99 % à 3,52 %       |
| Durée de vie prévue (en années)                           | 3                     |
| Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique) | 61,89 % à 72,29 %     |
| Rendement attendu                                         | 0 %                   |
| Juste valeur des options attribuées                       | 0,25 \$ à 0,30 \$     |

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

|                                                        | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|--------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                        | \$              | \$              |
| Charges liées à la rémunération fondée sur des actions | 83              | 206             |

### 16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat (recouvrable) se présente comme suit :

|                                             | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|---------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                             | \$              | \$              |
| <b>Impôt exigible</b>                       |                 |                 |
| Exercice considéré                          | 419             | 367             |
| Ajustements liés à des exercices précédents | 56              | 231             |
|                                             | 475             | 598             |
| <b>Impôt différé</b>                        |                 |                 |
| Exercice considéré                          | 646             | 2 760           |
| Ajustements liés à des exercices précédents | (23)            | (120)           |
|                                             | 623             | 2 640           |
|                                             | 1 098           | 3 238           |

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

|                                                                                                                                           | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                                                                           | \$              | \$              |
| Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat                                                                                              | 429             | (3 409)         |
| Taux d'imposition prévus par la loi                                                                                                       | 26,50%          | 26,50%          |
| Impôt sur le résultat selon les taux<br>d'imposition prévus par la loi                                                                    | 114             | (903)           |
| Augmentation (diminution) de l'impôt sur le<br>résultat découlant des éléments suivants :                                                 |                 |                 |
| Charges non déductibles                                                                                                                   | 71              | 92              |
| Charge non déductible liée à la<br>rémunération fondée sur des actions                                                                    | 22              | 54              |
| Écart de taux d'imposition entre les territoires                                                                                          | 39              | 137             |
| Retenues d'impôts à la source                                                                                                             | 355             | 251             |
| Actifs d'impôt non comptabilisés                                                                                                          | 1 107           | 3 547           |
| Comptabilisation des différences temporelles déductibles non comptabilisées<br>auparavant et des pertes fiscales des périodes antérieures | (643)           | -               |
| Portion non imposable des gains en capital                                                                                                | (6)             | (49)            |
| Ajustements liés à des exercices précédents                                                                                               | 33              | 111             |
| Autres                                                                                                                                    | 6               | (2)             |
| Total de l'impôt sur le résultat                                                                                                          | 1 098           | 3 238           |

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

|                                            | 1 <sup>er</sup> juillet<br>2022 | Constaté à l'état<br>du résultat | Variation attribuable<br>au change | 30 juin<br>2023 |
|--------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-----------------|
|                                            | \$                              | \$                               | \$                                 | \$              |
| <b>Actifs d'impôt différé :</b>            |                                 |                                  |                                    |                 |
| Immobilisations incorporelles              | 29                              | (6)                              | -                                  | 23              |
| Pertes reportées en avant                  | 639                             | (270)                            | -                                  | 369             |
| Provisions non déductibles                 | 1 519                           | (78)                             | 264                                | 1 705           |
| Placements                                 | 41                              | 42                               | -                                  | 83              |
| Total des actifs d'impôt différé           | 2 228                           | (312)                            | 264                                | 2 180           |
| <b>Passifs d'impôt différé :</b>           |                                 |                                  |                                    |                 |
| Immobilisations corporelles                | 1 249                           | 311                              | 35                                 | 1 595           |
| Total des passifs d'impôt différé          | 1 249                           | 311                              | 35                                 | 1 595           |
| <b>Actifs d'impôt différé, montant net</b> | <b>979</b>                      | <b>(623)</b>                     | <b>229</b>                         | <b>585</b>      |

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 16. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

|                                            | 1 <sup>er</sup> juillet<br>2021 | Constaté à l'état<br>du résultat | Variation attribuable<br>au change | 30 juin<br>2022 |
|--------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-----------------|
|                                            | \$                              | \$                               | \$                                 | \$              |
| <b>Actifs d'impôt différé :</b>            |                                 |                                  |                                    |                 |
| Immobilisations incorporelles              | 22                              | 7                                | -                                  | 29              |
| Pertes reportées en avant                  | 4 410                           | (3 771)                          | -                                  | 639             |
| Provisions non déductibles                 | 1 374                           | 480                              | (335)                              | 1 519           |
| Placements                                 | 27                              | 14                               | -                                  | 41              |
| Total des actifs d'impôt différé           | 5 833                           | (3 270)                          | (335)                              | 2 228           |
| <b>Passifs d'impôt différé :</b>           |                                 |                                  |                                    |                 |
| Immobilisations corporelles                | 1 936                           | (630)                            | (57)                               | 1 249           |
| Total des passifs d'impôt différé          | 1 936                           | (630)                            | (57)                               | 1 249           |
| <b>Actifs d'impôt différé, montant net</b> | <b>3 897</b>                    | <b>(2 640)</b>                   | <b>(278)</b>                       | <b>979</b>      |

Tel que présenté dans les états consolidés de la situation financière :

|                                            | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                            | \$              | \$              |
| Actifs d'impôt différé                     | 1 876           | 1 636           |
| Passifs d'impôt différé                    | (1 291)         | (657)           |
| <b>Actifs d'impôt différé, montant net</b> | <b>585</b>      | <b>979</b>      |

La Société a enregistré un actif d'impôt différé pour certaines pertes autres qu'en capital car il est probable que la société disposera d'un bénéfice imposable futur lui permettant d'en utiliser l'avantage fiscal.

Pertes fiscales à reporter pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé, expirent comme suit :

|                          | Chili | Ghana | Guinée | Burkina Faso |
|--------------------------|-------|-------|--------|--------------|
|                          |       |       |        | \$           |
| 30 juin 2024             | -     | -     | 748    | 206          |
| 30 juin 2025             | -     | -     | 2 590  | 5 854        |
| 30 juin 2026             | -     | -     | -      | -            |
| 30 juin 2027             | -     | -     | -      | 8 606        |
| 30 juin 2028             | -     | 83    | -      | 3 972        |
| Aucune date d'expiration | 3 822 | -     | -      | -            |

### 17. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

|                                      | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                      | \$              | \$              |
| Créances clients et autres débiteurs | 9 565           | (130)           |
| Stocks                               | (1 583)         | (6 074)         |
| Charges payées d'avance              | 88              | (328)           |
| Créditeurs et charges à payer        | (8 770)         | 5 445           |
|                                      | (700)           | (1 087)         |

Durant l'année financière 2023, la Société a reçu des actions ordinaires d'une société cotée en bourse en règlement de son compte clients et autres débiteurs d'un montant de 485 \$. L'information est présentée comme une opération non monétaire dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.



## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

#### 18. ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire l'objet de diverses réclamations qui surviennent dans le cours normal de ses activités. La direction estime que des provisions adéquates ont été constituées dans les comptes, le cas échéant. Bien qu'il ne soit pas possible d'estimer l'ampleur des coûts et des pertes potentiels, le cas échéant, la direction estime que la résolution ultime de ces éventualités n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

#### 19. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

##### Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location à court terme et pour des actifs de faible valeur échéant en 2024, à verser une somme de 6 \$ pour la location de locaux. Aucun de ces contrats de location ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions.

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 9 469 \$ (13 858 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2022). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

##### Garanties

Au 30 juin 2023, la Société a émis des garanties bancaires, échéant en décembre 2023, en faveur de clients pour un montant total de 762 \$ (1 644 \$ au 30 juin 2022). Pour les exercices terminés le 30 juin 2023 et 2022, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET PARTIES ASSOCIÉES

#### Transactions entre parties liées

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., une société dans laquelle un administrateur a une participation.

La Société a conclu les transactions suivantes avec les sociétés liées et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

|          | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|----------|-----------------|-----------------|
|          | \$              | \$              |
| Produits | 35              | 31              |
| Charges  | 96              | 172             |

Au 30 juin 2023, un montant de 0 \$ était à recevoir relativement à ces transactions (0 \$ au 30 juin 2022).

De plus, pour la période de douze mois terminant le 30 juin 2023, des remboursements d'un obligation locative totalisant 84 \$ ont été effectués à Dynamitage Castonguay Ltd. (30 juin 2022: 84 \$).

#### Transactions entre parties associées

La Société a conclu les transactions suivantes avec les parties associées :

|          | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|----------|-----------------|-----------------|
|          | \$              | \$              |
| Produits | 35 845          | 26 256          |

Au 30 juin 2023, les créances clients et autres débiteurs comprenaient un montant de 3 612 \$ à recevoir d'une société associée (4 322 \$ au 30 juin 2022).

Au 30 juin 2023, le placement dans une entreprise associée totalise 0 \$ aux états financiers (0 \$ au 30 juin 2022).

Toutes ces transactions entre parties liées et associées effectuées dans le cours normal des affaires ont été mesurées à la valeur d'échange, qui a été établie et acceptée par les parties.

### 21. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

|                                     | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                     | \$              | \$              |
| Salaires et honoraires              | 1 195           | 1 054           |
| Rémunération fondée sur des actions | 62              | 84              |
|                                     | 1 257           | 1 138           |

### 22. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf en ce qui concerne les informations relatées dans cette note.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de change

La Société réalise une partie de ses activités en dollars américains (\$ US), en pesos chiliens (CLP), en cédís ghanéens (GHS), en francs ouest-africains (XOF) et en francs guinéens (GNF). L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2023 :

|                                                                             | \$ US   | CLP         | GHS   | XOF       | GNF         |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------|-------------|-------|-----------|-------------|
|                                                                             | 000s    | 000s        | 000s  | 000s      | 000s        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                     | 209     | 177 555     | 35    | 565 705   | 2 566 859   |
| Créances clients                                                            | 405     | 2 797 346   | -     | 182 741   | 7 036 228   |
| Impôts à recevoir (à payer)                                                 | 2       | 538         | 2 095 | 150 259   | -           |
| Créditeurs et charges à payer                                               | (203)   | (1 207 881) | (18)  | (354 793) | (5 865 745) |
| Tranche à court terme de la dette à long terme et des obligations locatives | (1 181) | (160 996)   | -     | -         | -           |
| Exposition nette                                                            | (768)   | 1 606 562   | 2 112 | 543 912   | 3 737 342   |
| Équivalent en dollars canadiens                                             | (1 017) | 2 651       | 243   | 1 196     | 568         |

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change aurait causé une variation correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

|                                                  | \$ US | CLP | GHS | XOF | GNF |
|--------------------------------------------------|-------|-----|-----|-----|-----|
| Variation du bénéfice (perte) net                | (75)  | -   | -   | -   | -   |
| Variation des autres éléments du résultat global | -     | 195 | 18  | 88  | 42  |
| Variation net en dollars canadiens               | (75)  | 195 | 18  | 88  | 42  |

L'exposition de la Société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit au 30 juin 2022 :

|                                                                             | \$ US   | CLP         | GHS   | XOF         | GNF         |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------|-------------|-------|-------------|-------------|
|                                                                             | 000s    | 000s        | 000s  | 000s        | 000s        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                     | 111     | 42 374      | 7     | 332 228     | 1 321 553   |
| Créances clients                                                            | 476     | 1 381 790   | 5 881 | 609 384     | 3 656 404   |
| Impôts à recevoir (à payer)                                                 | (2)     | (6 854)     | 2 102 | 154 662     | -           |
| Créditeurs et charges à payer                                               | (278)   | (1 250 245) | (42)  | (1 269 751) | (4 047 341) |
| Tranche à court terme de la dette à long terme et des obligations locatives | (1 193) | (560 400)   | -     | -           | -           |
| Exposition nette                                                            | (886)   | (393 335)   | 7 948 | (173 477)   | 930 616     |
| Équivalent en dollars canadiens                                             | (1 142) | (548)       | 1 272 | (356)       | 136         |

La Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change aurait causé une variation correspondante annuelle du résultat net et du résultat global comme suit :

|                                                  | \$ US | CLP  | GHS | XOF  | GNF |
|--------------------------------------------------|-------|------|-----|------|-----|
| Variation du bénéfice (perte) net                | (84)  | -    | -   | -    | -   |
| Variation des autres éléments du résultat global | -     | (40) | 94  | (26) | 10  |
| Variation net en dollars canadiens               | (84)  | (40) | 94  | (26) | 10  |

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration minérale et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses créances clients au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % de certaines créances clients. Au 30 juin 2023, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 4 % des créances clients et autres débiteurs (4 % au 30 juin 2022).

La valeur comptable des créances clients tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des créances clients, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les créances clients et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 30 juin 2023 et au 30 juin 2022 s'établissent comme suit :

|                                            | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                            | \$              | \$              |
| En règle                                   | 21 989          | 32 247          |
| En souffrance depuis 0 à 30 jours          | 2 955           | 2 155           |
| En souffrance depuis plus de 30 jours      | 3 913           | 3 020           |
| Total des créances clients                 | 28 857          | 37 422          |
| Moins la provision pour créances douteuses | 905             | 281             |
|                                            | 27 952          | 37 141          |

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

|                                                                             | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                             | \$              | \$              |
| Solde au début de l'exercice                                                | 281             | 407             |
| Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées | 930             | 7               |
| Radiation de créances clients                                               | (273)           | -               |
| Sommes recouvrées                                                           | (26)            | (121)           |
| Effet des variations des taux de change                                     | (7)             | (12)            |
| Solde à la fin de l'exercice                                                | 905             | 281             |

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

---

#### 22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

##### *Risque de crédit (suite)*

Au 30 juin 2023, 72 % (73 % au 30 juin 2022) des créances clients étaient classées comme étant des créances courantes et 3 % des créances clients et autres débiteurs avaient subi une baisse de valeur (1 % au 30 juin 2022). Étant donné que les pertes de crédit attendues sont minimes, les pertes de crédit attendues selon l'ancienneté des comptes clients n'ont pas été présentées.

Trois clients importants représentent 41 % des créances clients au 30 juin 2023 (un client important représentait 12 % de ces créances clients au 30 juin 2022).

Un client important représente 18 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 (un client important représentait 13 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2022).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

##### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2023, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global net de 175 \$ (254 \$ au 30 juin 2022).

##### *Risque du marché des actions*

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

##### *Juste valeur*

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen d'une évaluation de la valeur marchande estimée à l'aide d'un taux d'actualisation, ajusté en fonction du risque de crédit propre de la Société, qui reflète les conditions actuelles du marché.

# FORAGE ORBIT GARANT INC.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

### 22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### *Hierarchie des justes valeurs*

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

| Niveau   | Méthode de détermination de la juste valeur                                                                                       |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau 1 | Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.                                                      |
| Niveau 2 | Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif. |
| Niveau 3 | Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché.                        |

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2023, les placements sont présentés à la juste valeur et sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

| Au 30 juin 2023                                    | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
|----------------------------------------------------|---------------------|-----------------|----------|----------|----------|
|                                                    | \$                  | \$              | \$       | \$       | \$       |
| <b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>    |                     |                 |          |          |          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie            | 2 181               | 2 181           |          |          |          |
| Créances clients et autres débiteurs               | 30 538              | 30 538          |          |          |          |
| <b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b> |                     |                 |          |          |          |
| Placements                                         | 320                 | 320             | 320      | -        | -        |
| <b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>   |                     |                 |          |          |          |
| Créditeurs et charges à payer                      | 27 621              | 27 621          |          |          |          |
| Affacturage à payer                                | 1 449               | 1 449           |          |          |          |
| Dette à long terme                                 | 34 338              | 33 494          | -        | 33 494   | -        |
|                                                    | Valeur<br>comptable | Juste<br>valeur | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 |
| Au 30 juin 2022                                    | \$                  | \$              | \$       | \$       | \$       |
| <b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>    |                     |                 |          |          |          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie            | 1 018               | 1 018           |          |          |          |
| Créances clients et autres débiteurs               | 39 401              | 39 401          |          |          |          |
| <b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b> |                     |                 |          |          |          |
| Placements                                         | 146                 | 146             | 146      | -        | -        |
| <b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>   |                     |                 |          |          |          |
| Créditeurs et charges à payer                      | 33 578              | 33 578          |          |          |          |
| Affacturage à payer                                | 1 317               | 1 317           |          |          |          |
| Dette à long terme                                 | 36 924              | 36 924          |          |          |          |

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour l'exercice terminé le 30 juin 2023.

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 22. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 12, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

La Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés comme des « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,86 % et 1,24 %. Au 30 juin 2023, les créances clients incluent un montant de 1 449 \$ relativement à des comptes affacturés (30 juin 2022: 1 317 \$).

Les tableaux suivants représentent les flux de trésorerie contractuels pour les passifs financiers en fonction de leurs échéances contractuelles :

| Au 30 juin 2023               |        |          |           |           |               |
|-------------------------------|--------|----------|-----------|-----------|---------------|
|                               | Total  | 0 à 1 an | 2 à 3 ans | 4 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|                               |        | \$       | \$        | \$        | \$            |
| Créditeurs et charges à payer | 27 621 | 27 621   | -         | -         | -             |
| Affacturage à payer           | 1 449  | 1 449    | -         | -         | -             |
| Dette à long terme            | 34 638 | 1 994    | 23 250    | 2 422     | 6 972         |
| Obligations locatives         | 1 219  | 528      | 530       | 161       | -             |
|                               | 64 927 | 31 592   | 23 780    | 2 583     | 6 972         |

| Au 30 juin 2022               |        |          |           |           |               |
|-------------------------------|--------|----------|-----------|-----------|---------------|
|                               | Total  | 0 à 1 an | 2 à 3 ans | 4 à 5 ans | Plus de 5 ans |
|                               |        | \$       | \$        | \$        | \$            |
| Créditeurs et charges à payer | 33 578 | 33 578   | -         | -         | -             |
| Affacturage à payer           | 1 317  | 1 317    | -         | -         | -             |
| Dette à long terme            | 37 213 | 2 222    | 33 396    | 1 595     | -             |
| Obligations locatives         | 2 066  | 675      | 709       | 292       | 390           |
|                               | 74 174 | 37 792   | 34 105    | 1 887     | 390           |

#### 23. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice d'exploitation.



## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels de la Société :

|                                                                                                                                                                                                                        | 30 juin<br>2023 | 30 juin<br>2022 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                                                                                                                                                        | \$              | \$              |
| Produits tirés de contrats                                                                                                                                                                                             |                 |                 |
| Canada                                                                                                                                                                                                                 | 152 134         | 145 201         |
| International <sup>1)</sup>                                                                                                                                                                                            | 48 842          | 50 272          |
|                                                                                                                                                                                                                        | 200 976         | 195 473         |
| Bénéfice (perte) d'exploitation                                                                                                                                                                                        |                 |                 |
| Canada                                                                                                                                                                                                                 | 16 235          | 12 188          |
| International (Inclus une dépréciation des stocks due à<br>une restructuration au Burkina Faso de 4 187 \$ en 2023 (0 \$ en 2022))                                                                                     | (10 570)        | (9 799)         |
|                                                                                                                                                                                                                        | 5 665           | 2 389           |
| Frais généraux liés au siège social de la Société <sup>2)</sup>                                                                                                                                                        | 1 887           | 3 563           |
| Charges financières                                                                                                                                                                                                    | 3 349           | 2 235           |
| Impôt sur le résultat                                                                                                                                                                                                  | 1 098           | 3 238           |
|                                                                                                                                                                                                                        | 6 334           | 9 036           |
| Perte nette                                                                                                                                                                                                            | (669)           | (6 647)         |
| <br><sup>1)</sup> Le secteur International inclut les produits suivants                                                                                                                                                |                 |                 |
| générés par les activités au Chili :                                                                                                                                                                                   | 30 091          | 27 135          |
| générés par les activités en Afrique de l'Ouest :                                                                                                                                                                      | 15 229          | 18 111          |
| <br><sup>2)</sup> Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions, les (gains) pertes<br>de change et certains coûts non attribués. |                 |                 |
| Dotation aux amortissements                                                                                                                                                                                            |                 |                 |
| Canada                                                                                                                                                                                                                 | 6 743           | 6 349           |
| International                                                                                                                                                                                                          | 3 326           | 3 697           |
| Total de la dotation aux amortissements inclus<br>dans le bénéfice (perte) d'exploitation                                                                                                                              | 10 069          | 10 046          |
| Immobilisations non attribuées et actifs communs                                                                                                                                                                       | 1 026           | 1 097           |
| Total de la dotation aux amortissements                                                                                                                                                                                | 11 095          | 11 143          |

## FORAGE ORBIT GARANT INC.

### Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2023 et 2022

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

#### 23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

|                                                  | Au<br>30 juin 2023 | Au<br>30 juin 2022 |
|--------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
|                                                  | \$                 | \$                 |
| Actifs identifiables                             |                    |                    |
| Canada                                           | 89 456             | 92 099             |
| Chili                                            | 20 476             | 15 906             |
| Afrique de l'Ouest                               | 14 461             | 26 090             |
| International - Autres                           | 3 170              | 2 964              |
|                                                  | 127 563            | 137 059            |
| Immobilisations corporelles                      |                    |                    |
| Canada                                           | 27 386             | 26 168             |
| Chili                                            | 6 297              | 5 296              |
| Afrique de l'Ouest                               | 7 308              | 9 785              |
| International - Autres                           | 165                | 154                |
|                                                  | 41 156             | 41 403             |
| Actifs au titre de droits d'utilisation          |                    |                    |
| Canada                                           | 1 850              | 1 424              |
| Chili                                            | 41                 | 83                 |
| Afrique de l'Ouest                               | 11                 | 819                |
| International - Autres                           | 23                 | 62                 |
|                                                  | 1 925              | 2 388              |
| Immobilisations incorporelles                    |                    |                    |
| Canada                                           | 256                | 219                |
| Chile                                            | 30                 | 85                 |
| Afrique de l'Ouest                               | 10                 | 16                 |
|                                                  | 296                | 320                |
|                                                  | 30 juin<br>2023    | 30 juin<br>2022    |
|                                                  | \$                 | \$                 |
| Acquisitions d'actifs non courants               |                    |                    |
| Canada                                           | 8 779              | 7 564              |
| International                                    | 1 065              | 5 220              |
| Immobilisations non attribuées et actifs communs | 444                | 49                 |
|                                                  | 10 288             | 12 833             |

## Directeurs

### Jean-Yves Laliberté <sup>1,2</sup>

Administrateur de sociétés et consultant  
Président du conseil d'administration

### Mario Jacob <sup>1,2</sup>

Administrateur de sociétés et consultant

### Pierre Rougeau <sup>1,\*</sup>

Administrateur de sociétés et consultant

### Nicole Veilleux <sup>1\*,2</sup>

Administratrice de sociétés et consultante

### Pierre Alexandre

Président et chef de la direction,  
Forage Orbit Garant inc.

<sup>1</sup> Membre du comité d'audit.

<sup>2</sup> Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération.

\* indique le président d'un comité.

## Officiers

### Pierre Alexandre

Président et chef de la direction

### Sylvain Laroche

Chef de l'exploitation

### Daniel Maheu

Chef de la direction financière et  
secrétaire corporatif

## Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette  
Val-d'Or, Québec  
J9P 6Y6  
Tél : 866-824-2707  
Téléc : 801-824-2195  
[www.orbitgarant.com](http://www.orbitgarant.com)

## Inscription en bourse

Symbole sur la Bourse de Toronto : OGD

## Actions ordinaires en circulation

37 372 756 (au 30 juin 2023)

## Relations avec les investisseurs

Daniel Maheu  
Tél : 819 824-2707  
Courriel : [investors@orbitgarant.com](mailto:investors@orbitgarant.com)

Bruce Wigle

Tél : 647 496-7856  
Courriel : [investors@orbitgarant.com](mailto:investors@orbitgarant.com)

## Agent des transferts et registraire

Compagnie Trust TSX  
1700-1190 Avenue des Canadiens-de-Montréal  
Montréal, QC  
H3B 0G7  
Tél : 1-800-387-0825  
[www.tsxtrust.com](http://www.tsxtrust.com)

## Responsable des affaires juridiques

Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

## Auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

## Assemblée Annuelle

Jeudi 30 novembre 2023  
Siège social de Forage Orbit Garant  
3200, boul. Jean-Jacques Cossette  
Val-d'Or, Québec  
L'assemblée commencera à 10h00 (HE)

## COORDONNÉES

Si vous avez des questions concernant Forage Orbit Garant et ses activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à nos bureaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous pour répondre à vos besoins spécifiques.

### SIÈGE SOCIAL

Forage Orbit Garant inc.  
3200 boul. Jean-Jacques Cossette  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 6Y6  
Canada  
T : 819-824-2707  
T : 866-824-2707  
info@orbitgarant.com

### CANADA

#### QUÉBEC

Services de forage Orbit Garant inc.  
3200 boul. Jean-Jacques Cossette  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 6Y6  
Canada  
T : 819 824-2707  
T : 866 824-2707

#### ONTARIO

Services de forage Orbit Garant inc.  
640 Garson Coniston Road  
Sudbury (Ontario)  
P3L 1R3  
Canada  
T : 705 694-5959

Services de forage Orbit Garant inc.  
3661 Mount Albert Road  
R.R. #1, Sharon (Ontario)  
L0G 1V0  
Canada  
T : 905 478-2243

### NOUVEAU-BRUNSWICK

Services de forage Orbit Garant inc.  
398 Chemin Dover  
Dieppe (Nouveau-Brunswick)  
E1A 7L6  
Canada  
T : 506 853-9131

### ÉTATS-UNIS

#### NEVADA

Drift Exploration Drilling Inc.  
T Canada : +1 866 824-2707

### AMÉRIQUE DU SUD

#### CHILI

Orbit Garant Chile S.A.  
Avda. Los Cerrillos 998  
Cerrillos (Santiago)  
Chili  
T : +56 2 2411 5900  
C : +56 9 9624 0421

#### GUYANA

OGD Drilling (Guyana) Inc.  
31 Belair Spring  
East Coast Demerara  
Georgetown  
Guyana  
C Guyana : +592 629 6133

### AFRIQUE DE L'OUEST

#### BURKINA FASO

Forage Orbit Garant B.F. SAS  
737, boulevard Tansoba-KOSSODO  
12 B.P. 197 Ouagadougou 12  
Ouagadougou  
Burkina Faso  
T Burkina Faso : +226 54 69 02 80  
C Burkina Faso : +226 77 98 00 00

#### GUINÉE

Forage Orbit Garant Guinee SARLU  
Cite chemin de fer  
Immeuble Mamou C2A  
Conakry  
République de Guinée  
C Guinée : +224 625 815 545